Nations Unies

S/PV.7744



# Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

*Provisoire*

**7744**e séance

Lundi 25 juillet 2016, à 10 heures

New York

| | | |
|---|---|---|
| *Président* : | M. Bessho | (Japon) |
| *Membres* : | Angola | M. Lucas |
| | Chine | M. Wu Haitao |
| | Égypte | M. Aboulatta |
| | Espagne | M. Oyarzun Marchesi |
| | États-Unis d'Amérique | Mme Power |
| | Fédération de Russie | M. Churkin |
| | France | M. Delattre |
| | Malaisie | M. Ibrahim |
| | Nouvelle-Zélande | M. van Bohemen |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | M. Rycroft |
| | Sénégal | M. Seck |
| | Ukraine | M. Yelchenko |
| | Uruguay | M. Bermúdez |
| | Venezuela (République bolivarienne du) | M. Suárez Moreno |

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité (S/2016/631)



16-23163 (F)






*La séance est ouverte à 10 heures.*

**Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**La situation au Moyen-Orient**

**Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité (S/2016/631)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/631, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

**M. O'Brien** (*parle en anglais*) : Chaque fois que je présente un exposé au Conseil, je décris les horreurs d'un conflit impitoyable caractérisé par une absence totale de protection des civils, et à l'origine de souffrances monstrueuses chez la plupart des civils. En vérité, les mots ne suffisent pas à dépeindre la triste et épouvantable réalité qui est celle de la population syrienne aujourd'hui. Nous avons vu les espoirs des citoyens syriens ordinaires – voir leur cauchemar prendre fin – ranimés puis étouffés encore et encore alors que le Gouvernement, les groupes armés non étatiques et les groupes terroristes s'obstinent impitoyablement dans la voie militaire, qui continue de faire les ravages que l'on sait dans les villes, les communautés et les familles. Comme l'a récemment souligné le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, « le nombre de crimes de guerre déjà commis dépasse nos pires cauchemars ».

Il y a eu une escalade des combats et de la violence dans plusieurs parties du pays au cours des dernières semaines, qui a entraîné un grand nombre de victimes civiles, de blessés et de déplacés. Les frappes, effectuées par toutes les parties, se poursuivent par voie aérienne et depuis le sol, à partir comme en direction de zones densément peuplées, sans aucun égard pour les civils. Les attaques contre d'autres infrastructures civiles demeurent une réalité quasi quotidienne dans certaines zones. Un rapport récent de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) indique que l'on s'attaque en Syrie aux structures de santé plus que partout ailleurs.

Il reste indéniable qu'aujourd'hui, dans de nombreux endroits, les civils sont plus menacés en Syrie qu'ils l'ont jamais été, en raison du mépris flagrant dont continuent de faire preuve les parties pour le droit international humanitaire, dont le principe premier et suprême, que non seulement défend le Conseil de sécurité mais qu'il est également censé faire appliquer, est l'obligation de protéger les civils des incidences des conflits armés.

Je suis profondément alarmé par l'évolution préoccupante de la situation à l'intérieur et autour d'Alep. Des centaines d'obus de mortier, de missiles et de projectiles ont été lancés sur l'est et l'ouest d'Alep au cours des dernières semaines, faisant des dizaines de morts et des centaines de blessés. Depuis le 7 juillet, la circulation, qu'il s'agisse de civils ou des mouvements humanitaires et commerciaux, à destination et en provenance de l'est d'Alep est interrompue. La route du Castello, qui est, comme j'en ai averti le Conseil dans mes deux derniers exposés, la seule voie d'accès restante desservant l'est de la ville, avec une population estimée à 250 000 ou 275 000 personnes, se trouve maintenant coupée à la circulation du fait des combats.

L'ONU et nos partenaires avaient pré-positionné des réserves, anticipant hélas mais combien à propos cette évolution, et les provisions alimentaires dans l'est d'Alep devraient être épuisées d'ici au milieu du mois prochain. Les fournitures médicales seront disponibles plus longtemps, mais je suis extrêmement inquiet face à la poursuite des attaques contre des installations médicales, dans l'est d'Alep, notamment un hôpital situé dans le quartier de Maadi, qui a déjà été frappé trois fois rien qu'au cours du mois écoulé.

De fait, nous avons reçu des informations, au cours des dernières 48 heures, qui sont en cours de vérification, et qui font état d'attaques commises à l'encontre ou à proximité de plusieurs installations d'Alep et de la campagne environnante. Ces attaques ont un effet démultiplicateur dévastateur, non seulement

parce qu'elles tuent et détruisent, mais aussi parce qu'elles empêchent des milliers de personnes d'obtenir des soins de base au moment où elles en ont le plus besoin.

Je ne saurais trop insister sur l'extrême gravité de la situation dans laquelle se trouvent les personnes prises au piège dans l'est d'Alep. Cette population risque de se retrouver assiégée, alors que les combats se rapprochent et que leur accès aux produits de première nécessité se réduit. Notre priorité absolue est d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire par le biais d'opérations transfrontières et à travers les lignes de front, conformément aux résolutions existantes du Conseil de sécurité, afin que nous puissions reconstituer les stocks et garantir l'accès aux produits de première nécessité. La communauté internationale ne peut tout simplement pas laisser l'est d'Alep se transformer en une nouvelle zone assiégée, qui serait de loin la plus importante. C'est moyenâgeux et c'est honteux. Nous ne pouvons pas le permettre, mais le temps joue contre nous. J'engage instamment les parties et ceux qui ont de l'influence à agir maintenant pour instaurer une trêve humanitaire hebdomadaire de 48 heures pour l'est d'Alep afin que l'ONU et ses partenaires puissent accéder en toute sécurité, régulièrement et durablement aux 250 000 personnes prises au piège derrière les lignes de front. Cet appel doit être lancé par l'ensemble de l'ONU, pas seulement par moi en tant que chef de l'action humanitaire – il doit venir du Conseil de sécurité.

Je suis également préoccupé par la dégradation de la situation humanitaire et par les besoins urgents d'évacuation sanitaire qui ont été signalés à Madaya, Fouaa, Zabadani et Kafraya où plus de 62 000 personnes sont toujours assiégées. Malgré le feu vert donné par le Gouvernement syrien ces trois derniers mois à la fourniture d'une assistance aux civils vivant dans ces quatre villes assiégées, l'ONU et ses partenaires humanitaires n'ont pas été en mesure d'y accéder en raison des tensions entre les parties à l'accord, des lourdes frappes aériennes dans la province d'Edleb et des tirs d'artillerie sur Fouaa et Kefraya. Nous devrions tous nous rappeler les images terribles d'enfants cadavériques à Madaya, au début de cette année, dont beaucoup sont morts, même après l'autorisation – tardive – de l'aide. Je tiens à être clair : nous allons revoir de telles images, à moins que les parties n'autorisent immédiatement et sans condition l'acheminement de l'aide humanitaire dans ces quatre villes. Il ne s'agit pas d'un avertissement creux; c'est très probablement ce qui va se reproduire si le Conseil ne fait pas en sorte que l'accès soit autorisé.

Des évacuations sanitaires d'urgence doivent également être immédiatement possibles le cas échéant. L'actuel arrangement d'un prêté pour un rendu, qui a entraîné la mort d'enfants dans l'une de ces villes parce qu'il n'y avait pas d'enfants malades dans une autre localité qui auraient pu être évacués à exactement au même moment, est une tache honteuse sur la conscience des parties et de ceux qui les soutiennent. En tout état de cause, cet arrangement inhumain n'est pas conforme au droit international humanitaire. Ce n'est pas la réciprocité qui doit guider l'accès et l'action humanitaires, mais la nécessité de répondre à des besoins. J'appelle toutes les parties à permettre aux malades et aux blessés de sortir des quatre villes et de toutes les autres zones assiégées afin qu'ils puissent recevoir les soins médicaux dont ils ont besoin pour survivre, et je les engage instamment à mettre fin à la pratique d'un prêté pour un rendu. Les évacuations sanitaires ne sont pas une question de politique ou d'avantage militaire, mais d'humanité élémentaire.

Je me suis attardé aujourd'hui sur Alep et les quatre villes assiégées, mais les membres trouveront des conditions similaires dans bien d'autres endroits, qu'il s'agisse des dizaines de milliers de personnes prises au piège des combats à Manbej et dépourvues d'appui humanitaire, des dizaines de civils qui auraient été tués dans les frappes contre Toukhan, dans la zone rurale d'Alep, des bombardements qui se poursuivent contre Douma, Daraya et Khan el-Chih, dans la campagne de Damas, ou des attaques incessantes lancées par l'État islamique d'Iraq et du Levant contre les quartiers assiégés de Deir el-Zor. Je suis également vivement préoccupé par la situation le long de la frontière jordanienne, où le nombre de personnes en quête de refuge pour échapper aux combats en Syrie a augmenté de manière exponentielle au cours des derniers mois. La grande majorité des personnes bloquées sont des enfants, des femmes et des personnes âgées, ainsi que des personnes ayant besoin de soins médicaux, y compris des centaines de femmes enceintes. C'est une zone aride, où il fait une chaleur insupportable, un no man's land, un véritable enfer sur terre.

Le fait est que, dans l'ensemble de la Syrie, près de 5,5 millions de personnes sont dans le besoin dans des zones assiégées ou difficiles d'accès; elles ne jouissent que d'une protection physique limitée et n'ont qu'un accès restreint à l'aide vitale de base. Parmi ces personnes, environ 590 000 sont totalement prises au piège dans des zones assiégées. Si je puis me permettre,

je voudrais prendre le temps de décrire ce que c'est que de vivre dans ces zones.

La plupart de ces personnes cherchent désespérément à échapper aux combats, aux bombardements et aux tireurs embusqués qui sont leur lot quotidien. Les parents n'ont pas de quoi nourrir leurs enfants affamés. La malnutrition est si grave que des enfants meurent. Il n'y a pas d'eau courante ni d'électricité. Les prix des quelques produits de base qui parviennent à ces zones sont 10 fois plus élevés que dans les localités voisines et sont donc tout simplement inabordables pour ceux qui n'ont déjà presque plus rien. Ce sont des lieux où l'éducation est quasi inexistante et où la violence sexuelle, le recrutement d'enfants et les mariages précoces sont monnaie courante. Que l'on s'imagine un lieu où une femme enceinte ne peut pas donner naissance en toute sécurité, parce qu'elle ne peut recevoir les analgésiques ou les soins nécessaires. Ce sont des lieux où ceux qui ont la chance d'obtenir des soins meurent trop souvent dans leur lit, parce que l'établissement médical dans lequel ils se trouvent est bombardé. Et oui, en Syrie, il y a des crimes sexuels indicibles qui sont commis contre les enfants, des actes odieux qui se produisent sous nos yeux mêmes.

Au-delà des chiffres, Monsieur le Président, c'est la réalité à laquelle les gens qui vivent dans ces zones sont confrontés jour après jour. Ce ne sont pas les combattants ou ceux qui sont stationnés aux points de contrôle qui souffrent et meurent de cette façon. C'est la population civile, ce sont les personnes les plus vulnérables, les enfants, les femmes, les personnes handicapées et les personnes âgées. Ce sont des faits incontestables, et ils parlent d'eux-mêmes. Je suis sûr qu'aucun d'entre nous ici ne peut être insensible à ces horreurs, qui représentent la vie quotidienne de tant d'êtres humains, qui ont eu le malheur d'être des Syriens vivant en Syrie, lorsque leur monde a explosé autour d'eux il y a plus de cinq ans.

C'est exactement en raison de cette situation de vie ou de mort qui prévaut dans de nombreuses régions du pays que nous essayons par tous les moyens d'obtenir un accès régulier et durable à toutes les zones assiégées et difficiles d'accès. Il est vrai que des progrès ont été réalisés cette année. Dans l'ensemble, nous avons pu porter assistance à plus d'un million de personnes dans des zones assiégées et difficiles d'accès. Nous avons pu acheminer de l'aide à chaque zone assiégée au moins une fois cette année, atteignant ainsi 400 000 personnes sur les 590 000 prises au piège, y compris grâce à des opérations de parachutage qui ont permis d'aider 110 000 personnes dans la ville de Deir el-Zor. Des progrès importants ont été accomplis s'agissant des autorisations accordées par le Gouvernement syrien au plan de convois interorganisations de juillet, le feu vert ayant été donné pour 34 localités sur 35, incluant pour la première fois, l'acheminement d'une aide complète à toutes les zones assiégées comprises dans la demande. Ces avancées, pour graduelles qu'elles soient, sont la preuve que, lorsque la volonté politique est au rendez-vous, il est vraiment possible d'atteindre les personnes qui ont désespérément besoin d'une aide vitale. Je remercie ceux qui ont de l'influence sur les parties d'avoir pesé de tout leur poids sur cette question et salue en particulier les initiatives prises récemment par les États-Unis et la Fédération de Russie, et notamment l'Ambassadeur de la Fédération de Russie et son équipe à Damas.

Dans le même temps, nous devons reconnaître les énormes problèmes d'accès auxquels nous continuons de nous heurter. L'intensification des combats et de l'insécurité continue d'entraver l'acheminement de l'aide. Nous l'avons constaté très clairement en juillet, au-delà d'Alep et des quatre villes assiégées, car même avec l'accord du Gouvernement syrien, nous n'avons pas pu atteindre de nombreux autres endroits, tels que Daraya et Douma, en raison des bombardements et des combats le long des principales routes d'accès. Les opérations transfrontières menées par l'ONU et ses partenaires depuis la Turquie et la Jordanie ont également pâti de l'insécurité dans les zones frontalières et sur les grandes voies d'accès, ce qui a limité notre capacité de venir en aide à des dizaines de milliers de personnes.

Les obstructions et les restrictions arbitraires continuent d'entraver l'acheminement de l'aide et de limiter le nombre d'endroits où nous pouvons intervenir, le nombre de personnes que nous pouvons aider et la fréquence à laquelle nous pouvons le faire. Malgré le feu vert donné en haut lieu au plan de convois interorganisations de juillet, les autorités syriennes ne nous ont autorisés à acheminer de l'aide qu'à 75 % des populations qui, d'après les estimations de l'Organisation des Nations Unies, vivent dans ces zones. L'équipe sur le terrain continue de réclamer que la fourniture de l'aide se fonde sur les évaluations indépendantes des besoins faites par l'ONU, comme l'a demandé le Conseil de sécurité dans ses résolutions.

Même lorsque les autorisations sont accordées et le grand nombre de formalités administratives remplies,

l'autorisation accordée par le Gouvernement central n'est pas toujours jugée acceptable sur le terrain par ses forces de sécurité. En particulier, malgré les appels répétés lancés par le Conseil et d'autres demandant le libre passage de tous les médicaments et du matériel chirurgical contenus dans les convois d'aide, les articles médicaux et chirurgicaux continuent d'être exclus ou retirés des trousses d'obstétrique, des trousses de soins pédiatriques et des trousses d'antidiarrhéiques, privant de leurs bienfaits des milliers de personnes chaque mois – je répète : des trousses d'obstétrique, des trousses de soins pédiatriques et des trousses d'antidiarrhéiques, Le refus délibéré d'autoriser le passage de médicaments et de matériel médical essentiels porte atteinte au fondement même de l'action humanitaire. Pendant ce temps, certains groupes armés non étatiques attaquent, menacent et refusent de coopérer avec les travailleurs humanitaires. Et l'accès permanent des convois de l'ONU aux zones contrôlées par l'EIIL – comme certaines parties des gouvernorats de Raqqa et de Deir el-Zor – reste extrêmement limité.

Partout en Syrie, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales partenaires poursuivent inlassablement leurs efforts afin de répondre aux besoins humanitaires urgents de la population syrienne, souvent au péril de leur vie. Nous avons vu cela directement le 29 juin, lorsque des tirs ont blessé à la poitrine l'un des chauffeurs de camion faisant partie d'un convoi se dirigeant vers Irbin et Zamalka, et touché un véhicule blindé. Je voudrais saluer le courage de ceux qui mettent leur vie en péril chaque fois qu'ils traversent les lignes de conflit et les frontières, ou pénètrent dans des zones de conflit actif pour fournir une aide vitale à ceux qui sont dans le besoin, et rappeler la situation réelle à ceux qui parfois se plaignent qu'obtenir la permission de la Syrie est le seul moyen d'améliorer les conditions de vie de ces populations et d'éviter d'exposer à des dangers mortels nos braves collègues des Nations Unies et leurs partenaires, dont beaucoup sont des Syriens recrutés localement. Ensemble, grâce à ces efforts, nous avons accès à des millions de personnes chaque mois par le biais de plans réguliers et d'activités transfrontalières et au travers des lignes de front, ainsi qu'avec des largages. Il est essentiel que toutes les organisations et le personnel humanitaires et autres avoirs – où qu'ils soient basés, qu'ils opèrent et apportent une assistance – soient protégés par toutes les parties au conflit, comme stipulé par le droit international humanitaire.

Je voudrais dire les choses franchement : il nous faut relancer d'urgence la dynamique de protection et d'accès. La dynamique créée pendant la première moitié de l'année et depuis la mise en place de l'équipe spéciale humanitaire du Groupe international de soutien pour la Syrie doit servir de base à un changement radical de la situation des civils en matière de protection et d'accès durant la deuxième moitié de l'année. Il s'agit, tout d'abord, d'obtenir de nouveau et de maintenir la cessation des hostilités et des attaques aveugles qui tuent et blessent les civils sans discrimination. Toutes les parties au conflit et ceux qui les appuient sont bien en mesure de réduire au minimum les pertes civiles et d'éviter d'autres crimes et atrocités. Et ils doivent le faire. Les civils et les infrastructures civiles ne sont pas des pions à sacrifier, ils sont spécifiquement protégés au titre du droit international.

Deuxièmement, cette dynamique implique que toutes les parties et leurs soutiens prennent les mesures nécessaires pour garantir un accès sécurisé, durable, sans entrave et inconditionnel. Elle implique des trêves et des pauses humanitaires dans les combats pour que nous puissions atteindre les civils pris au piège derrière les lignes de front et pour qu'ils puissent avoir accès aux services vitaux qui ne sont pas disponibles dans leurs secteurs. Le mieux, bien entendu, serait encore que tous les combats cessent.

Troisièmement, il s'agit également de lever immédiatement les sièges qui infligent un châtiment collectif et impitoyable à des centaines de milliers de civils. Cette levée doit être totale, faute de quoi, elle ne suffira jamais, et nous ne pouvons prétendre le contraire.

Je tiens, pour conclure, à répéter ce que mes collègues et moi-même avons dit à maintes reprises : la crise doit prendre fin par un règlement politique, non par une victoire militaire. Mais nous ne devons pas nous méprendre sur la trajectoire humanitaire actuelle : malgré quelques sentiments et malgré même les discours formulés au sein de la communauté internationale, l'espace de protection disponible se réduit, les conditions humanitaires se détériorent et le désespoir grandit. Cela ne peut pas et ne doit pas devenir une tendance à laquelle la communauté internationale semble se résigner alors que la recherche d'une solution politique se poursuit. La communauté internationale a fait preuve d'unité auparavant et doit en faire preuve encore avant qu'il ne soit trop tard et que nous nous trouvions face à la possibilité d'abandonner une autre génération de Syriens au conflit et au malheur.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Rycroft** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir accepté d'organiser la présente séance sous forme publique aujourd'hui. Il faut que cela cesse. Nous devons rompre avec la tradition et tenir le présent débat en public car il est essentiel que le monde sache ce qu'est réellement la vie en Syrie. C'est pourquoi je remercie le Secrétaire général adjoint, M. O'Brien, de son exposé édifiant.

Il est essentiel aussi que le monde entende tous les membres du Conseil réagir aux horreurs décrites aujourd'hui. Nous ne pouvons pas nous cacher derrière des portes fermées. Nous ne pouvons pas garder le silence devant autant de barbarie. Des centaines de civils sont tués et blessés dans des attaques aériennes et terrestres. Des centaines de milliers d'autres souffrent maintenant d'une crise humanitaire qui va s'accroissant. Comme nous venons de l'entendre, les quartiers est d'Alep sont maintenant encerclés par le régime. La route du Castello, voie essentielle à l'acheminement des produits alimentaires, des médicaments et des fournitures, est fermée. Trois cent mille personnes y sont maintenant effectivement assiégées. Une autre catastrophe humanitaire se prépare.

Nous avons observé cela auparavant, et nous savons ce qui va se produire par la suite. Il y a à peine six mois, nous avons tenu en urgence une réunion d'information sur le siège de Madaya (voir PV.7605). Nous nous rappelons tous les images d'enfants émaciés de cette ville – des enfants comme Olah, âgée d'à peine 12 ans, morte parce que le régime a ignoré les demandes d'évacuation. Elle est morte de faim. La fondation Syrian American Medical Society a signalé que 64 autres personnes avaient subi le même sort horrible.

Nous devons à Olah, à sa famille et à la population de Madaya de faire en sorte que l'histoire ne se répète pas à Alep. Nous avons 300 000 raisons de ne pas échouer, mais le temps presse. Nous nous félicitons que l'ONU ait prévu d'entreposer d'avance des vivres dans la ville, mais ces vivres ne nourriront que moins de la moitié de la populations de la ville et pour un mois seulement. Les prix des denrées alimentaires grimpent en flèche, le prix de la farine a doublé, le prix des légumes a triplé et la situation ne fait qu'empirer. Nous savons tous ce dont les populations ont besoin : un acheminement permanent et sans entraves de fournitures humanitaires. Nous tous présents ici – le Conseil, les Nations Unies, le monde hors du Conseil – devons continuer d'exercer des pressions aux fins d'un tel accès, aussi bien à Alep qu'à toutes les autres destinations convenues dans le plan pour juillet.

Nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général adjoint demandant l'observation d'une pause de 48 heures par semaine pour permettre l'acheminement de l'aide à Alep, et je demande à tous les membres du Conseil d'exprimer leur appui aujourd'hui. Nous demandons de nouveau à la Russie d'user de son influence auprès du régime, non seulement pour rouvrir la route du Castello et d'autres routes, mais aussi pour respecter pleinement la cessation des hostilités afin que les convois puissent circuler en toute sécurité et les Syriens vivre en sûreté. Ce ne sont pas là des requêtes déraisonnables. Ce ne sont même pas de nouvelles requêtes, et pourtant elles ont continué, une fois après l'autre, semaine après semaine, d'être ignorées. Faute d'accès terrestre permanent et sans entraves, nous devons continuer d'insister pour obtenir un accès par voie aérienne, et nous attendons du Programme alimentaire mondial et des Nations Unies qu'ils actualisent leurs plans afin d'obtenir une autorisation pour ces acheminements de secours.

Durant ce mois, seules deux places assiégées ont été atteintes par l'ONU. Le rapport du Secrétaire général (S/2016/631) explique que cela est dû à des préoccupations sécuritaires, ce qui n'étonne guère étant donné les offensives militaires du régime. Cela est aussi dû aux retards administratifs. Je suis désolé, mais aucune personne ni aucun enfant ne doit jamais être menacé de mourir de faim à cause de retards administratifs. C'est pourquoi le Conseil doit condamner à l'unisson tout effort visant à retarder ou à restreindre cet accès. Comme le rapport du Secrétaire général l'indique clairement, l'accès à ces populations ne doit jamais être soumis à conditions, tributaire des résultats de négociations politiques, ou bien servir de monnaie d'échange au cours des pourparlers.

Aussi crucial que soit l'accès humanitaire pour la population d'Alep, de Madaya et de nombreux autres endroits en Syrie, il comptera peu si les bombes continuent de tomber. J'ai reçu dernièrement un courriel du docteur Hatem, un pédiatre syrien, que j'ai déjà cité devant le Conseil, dans lequel il m'écrit que :

« il y a près de 90 000 enfants à Alep. Devant chacun d'eux s'étend le siège et au-dessus de chacun d'eux il y a la menace des bombes ».

À quoi bon nourrir, habiller, soigner des personnes simplement pour qu'elles meurent sous les décombres d'une déflagration? À Daraya, plus de 700 barils d'explosifs sont tombés en moins de trois semaines. Cela représente en moyenne une bombe toutes les 40 minutes pendant 20 semaines. Dans la ville d'Alep, rien que ce week-end, six installations médicales ont été attaquées en l'espace de 24 heures. Le seul service pédiatrique dans l'est d'Alep a été frappé à deux reprises en l'espace de 12 heures. Ce ne sont que quelques exemples. Il y en a bien d'autres. Ces attaques sont absolument inadmissibles; elles sont injustifiables et pourtant, elles sont fréquentes. Le mépris constant d'Al-Assad pour la cessation des hostilités est un affront au Conseil de sécurité et au Groupe international de soutien pour la Syrie.

En conséquence, dans les jours et les semaines à venir, il ne suffira pas d'accorder un accès sans entrave aux zones assiégées. Débloquer la route du Castello n'est pas suffisant. Tout cela doit être fait, et plus encore – s'engager, notamment, de bonne foi, à respecter la cessation des hostilités, à mettre fin au bombardement des installations médicales et à faire cesser les attaques contre les civils. C'est le seul moyen de sauver la population d'Alep et la population syrienne. Comme me l'a dit M. Yahya, de l'hôpital pour enfants d'Alep dans un courrier électronique envoyé ce matin, si rien n'est fait, nous risquons certainement de mourir.

**M. Delattre** (France) : En février dernier, l'adoption de l'accord de cessation des hostilités avait offert une lueur d'espoir, celui d'une réduction des violences qui ouvrirait la voie à une sortie de crise, à la négociation d'une transition politique en Syrie. Deux mois plus tard, fin avril, le régime, soutenu par ses alliés, débutait son offensive sur Alep et anéantissait cet espoir. La France avait alors, avec le Royaume-Uni, pris l'initiative de réunir le Conseil de sécurité le 4 mai dernier (voir S/PV.7687) pour dénoncer la situation dramatique que connaissait Alep, et les centaines de milliers d'habitants qui y résidaient encore.

Le régime venait en effet, avec la complicité de ses alliés, de déclencher une offensive qui sonnait le glas de la cessation des hostilités. Le consentement à cette cessation des hostilités, nous le craignions, n'était qu'un rideau de fumée, oui, un écran de fumée pour masquer, avec le plus grand cynisme, une stratégie exclusivement militaire, visant, sous couvert de lutte contre le Front el-Nosra, l'encerclement puis la réduction de toutes les zones tenues par l'opposition. Ce que le régime ne peut contrôler, il s'ingénie à le détruire. Hier encore, des hôpitaux étaient bombardés à Alep, en violation totale du droit international humanitaire et de la résolution 2286 (2016) du Conseil de sécurité que nous avons adoptée à l'unanimité il y a quelques semaines.

Le régime n'a, pendant toute cette période, cessé de violer les résolutions du Conseil, le droit international humanitaire et les principes d'humanité les plus élémentaires. Il n'a cessé ses bombardements sur la population civile et les groupes armés non terroristes. En cautionnant et en appuyant cette attitude du régime, certains membres du Conseil engagent leur responsabilité et leur crédibilité.

La brutalité n'a, depuis, cessé de se renforcer sur la ville et la province d'Alep. Après avoir connu les attaques indiscriminées et les bombardements quotidiens aux barils d'explosifs, la ville d'Alep est désormais assiégée. La route du Castello, cette dernière voie d'approvisionnement en eau, en vivres et en médicaments, a été coupée par les forces alliées au régime. À bien des égards, Alep est à la Syrie ce que Sarajevo était à la Bosnie : une ville symbole, une ville carrefour, une ville martyre. Alep, cette ville symbole plusieurs fois millénaire, classée au patrimoine mondial de l'humanité, cette ville carrefour où se sont entrechoquées et entremêlées tant de cultures qui ont laissé sur la ville une empreinte profonde et diverse est aujourd'hui une ville martyre. Ce symbole de la civilisation est l'objet d'un siège de type médiéval. Quelle régression et, franchement, quelle honte!

Dans Alep assiégée vivent encore près de 300 000 personnes, bientôt privées de tout et à la merci de la férocité des milices du régime. Alors, je pose la question : 20 ans après la fin du siège de Sarajevo, le Conseil de sécurité peut-il accepter sans réagir que se reproduise à cette échelle une tactique barbare et un crime de guerre? Les responsables de ces crimes ne doivent pas rester impunis.

Le calendrier prévu par la résolution 2254 (2015) fixe au 1er août prochain l'échéance en vue de l'instauration d'une autorité de transition dotée des pleins pouvoirs exécutifs. Pour le Conseil de sécurité, le respect de cette échéance était un test de la volonté réelle du régime et de ses soutiens de parvenir à une solution politique.

Lors de nos dernières consultations, l’Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, nous avait collectivement alerté en soulignant que, en l’absence de progrès sur la cessation des hostilités et la situation humanitaire, aucune reprise crédible des négociations ne serait envisageable. À l’heure où nous nous réunissons, c’est bien ce scénario dramatique qui se profile. Alep est devenue la ville martyre de la Syrie. Ainsi assiégée, elle pourrait être le tombeau du processus de Vienne. Or, il n’y aura pas de solution politique pérenne ni de lutte antiterroriste efficace tant que les civils syriens se feront massacrer.

Ainsi que l’a publiquement souligné le Ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Marc Ayrault, la France ne peut pas fermer les yeux sur le drame d’Alep. Nous ne pouvons laisser s’installer le siège d’Alep sans réagir. La France formule par conséquent trois demandes.

Premièrement, nous en appelons solennellement aux alliés du régime, membres du Conseil de sécurité et du Groupe international de soutien pour la Syrie (GISS), pour qu’ils prennent leurs responsabilités afin que le régime syrien et ses alliés cessent immédiatement l’offensive sur Alep. Il en va de la vie de plusieurs dizaines de milliers de personnes et de la survie même de tout espoir de solution politique négociée. Il en va aussi des valeurs partagées les plus fondamentales de l’ONU.

Deuxièmement, pour alléger les souffrances des populations, nous demandons également la mise en place immédiate d’une trêve humanitaire à Alep et dans la Ghouta.

Troisièmement, nous demandons enfin la levée immédiate de tous les sièges et un accès rapide, sécurisé et sans entrave à l’ensemble des populations de Syrie, conformément aux obligations des résolutions 2139 (2014), 2185 (2014), 2254 (2015) et 2268 (2016). Les autorités syriennes doivent respecter leurs obligations, obligations au titre du droit international humanitaire, et se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité.

La mécanique du GISS, les groupes de travail à Genève, l’action de Staffan de Mistura, que nous appuyons, les appels à réunir l’opposition, tout ceci est réduit à néant par le siège d’Alep. À ceux qui se rendent coupables de ce crime, il doit être dit clairement qu’il n’y a pas de coopération possible pendant qu’il est commis, et qu’ils portent une lourde responsabilité devant l’histoire.

**M. Bermúdez** (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Stephen O’Brien, de son exposé. Ma délégation a réaffirmé dans le cadre du récent débat public sur les méthodes de travail (voir S/PV.7740) que le fait que les membres du Conseil de sécurité commencent à s’exprimer également dans le cadre de séances publiques, plutôt que de le faire uniquement dans le cadre de consultations lorsqu’une séance d’information est suivie de consultations, est positif. C’est pourquoi notre déclaration sera brève.

Nous sommes préoccupés par l’absence de solution à la grave situation humanitaire qui règne en Syrie et touche des millions de personnes souffrant des destructions, de la faim et de l’ extrême violence. Des pratiques odieuses constituant des crimes de guerre sont observées en Syrie, de même que l’emploi de la faim comme tactique de guerre. Cette tactique regrettable est utilisée par des parties au conflit pour faire souffrir de la faim des milliers de personnes qui se retrouvent assiégées, y compris des garçons et des filles.

Le siège de villes comme tactique de guerre reste une des situations qui appellent le plus l’attention du Conseil, et qui pèse sur la vie de personnes vivant dans des conditions extrêmement difficiles non seulement à cause de la pénurie de nourriture, mais également en raison du manque d’accès aux médicaments et à tous types de ressources de base nécessaires pour répondre aux besoins les plus essentiels.

L’Uruguay est préoccupé par les faits survenus récemment dans l’est de la ville d’Alep et par le bouclage de la route du Castello, dernière route d’accès à ce secteur. Sa fermeture empêche la population civile de se déplacer ainsi que la circulation commerciale et l’acheminement de l’aide humanitaire. Les membres du Conseil ont reçu récemment des informations faisant état de l’amélioration de l’acheminement de l’aide humanitaire dans certaines villes assiégées, y compris des villes dans lesquelles cette aide n’avait pas été acheminée depuis des années. Cependant, nous avons appris dans le même temps, avec étonnement et horreur, que ces mêmes villes avaient fait l’objet de bombardements immédiatement après l’arrivée de l’aide humanitaire, comme ce fut le cas à Daraya. Nous demeurons préoccupés par la poursuite des attaques qui prennent délibérément pour cible des hôpitaux et font des victimes parmi le personnel médical. En conséquence, nous appelons au respect de la résolution 2286 (2016) adoptée par le Conseil en mai dernier. Aujourd’hui

encore, nous avons reçu des informations faisant état de nouveaux bombardements à Alep, qui ont fait des morts parmi les civils et détruit des hôpitaux, y compris une banque de sang.

La crise humanitaire en Syrie se manifeste également par le déplacement de millions de personnes qui fuient l'horreur. La grave situation dans laquelle se trouvent ces personnes est un facteur d'extrême vulnérabilité, que ce soit pour celles qui sont toujours déplacées à l'intérieur du pays qui n'ont pas accès à un minimum vital, mais aussi pour celles qui arrivent à fuir le pays, devenant une proie facile pour la criminalité organisée.

La situation des enfants en Syrie est extrêmement préoccupante. Les effets du conflit sur les enfants mettent en péril l'avenir de toute une génération. Selon des données récentes de l'UNICEF, plus de 8 enfants syriens sur 10 – plus de 8 millions – ont été touchés par la guerre et ont besoin d'aide humanitaire, que ce soit ceux qui sont en Syrie ou ceux qui ont trouvé refuge dans les pays voisins, à savoir le Liban, la Jordanie, l'Iraq, la Turquie et l'Égypte.

En outre, un enfant sur trois – environ 3,7 millions d'enfants – est né depuis le début du conflit. En conséquence, ces enfants ne connaissent que la violence, la peur et les déplacements. Face à cette situation de désespoir et de chaos, l'Uruguay estime que la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour éviter que cette génération d'enfants syriens ne devienne une génération perdue, notamment en raison de l'absence de possibilités d'éducation, du recrutement d'enfants soldats et des mariages forcés et précoces.

À cet égard, la décapitation récente et horrible d'un garçon palestinien par le Bataillon Noureddine Zanki est un acte barbare et lâche. Où en sommes-nous arrivés? Il ne suffit plus de recruter des enfants, on leur coupe maintenant la tête au couteau. L'Uruguay dénonce et condamne dans les termes les plus forts cet acte sauvage. Par ailleurs, aucun Dieu ni aucune religion n'accepte de telles atrocités.

Nous entérinons et appuyons la demande faite par M. Stephen O'Brien en vue de l'observation d'une trêve hebdomadaire de 48 heures à Alep.

Enfin, l'Uruguay tient à réitérer qu'il importe de faire des progrès supplémentaires en vue de parvenir à un règlement politique permettant de faire avancer les pourparlers de paix en cours et de faciliter un processus de transition. En effet, nous sommes convaincus que c'est le seul moyen de parvenir à des solutions durables pour mettre fin au conflit, en tenant compte des dispositions des résolutions 2254 (2015) et 2268 (2016).

**M. Yelchenko** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Le moins qu'on puisse dire est que la situation humanitaire en Syrie continue de nous préoccuper vivement. Le régime et ses alliés continuent de poursuivre leurs objectifs militaires avec un mépris total et cynique de l'accord de cessation des hostilités – qui est toujours en vigueur – et de leurs obligations au titre de la déclaration de mai du Groupe international de soutien pour la Syrie, à laquelle personne ne semble plus prêter attention depuis longtemps. Damas n'a fait aucun effort pour préserver l'élan politique, mais garde, au contraire, le peuple syrien en otage pour faire avancer ses projets visant à changer le rapport de forces sur le terrain par des moyens militaires.

Nous sommes vivement préoccupés par les informations selon lesquelles des bombardements systématiques par les forces pro-régime et leurs alliés dans la partie est et la partie ouest d'Alep au cours des dernières semaines ont fait des dizaines de morts et des centaines de blessés. Comme l'a déclaré récemment le chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge en Syrie, la situation à Alep est catastrophique, car cette ville est constamment bombardée. Nous partageons les préoccupations liées au fait que les civils, des deux côtés, n'ont pas accès à des abris, à des vivres et à des soins médicaux. Nous appelons toutes les parties au conflit à protéger les civils et les infrastructures civiles.

À plusieurs reprises, durant nos séances, nous avons soulevé la question de la situation qui règne le long de la route du Castello. Aujourd'hui, les craintes que nous avons exprimées se sont concrétisées. L'aide alimentaire acheminée dans la partie est d'Alep ne suffira que jusqu'à la fin de juillet et il est impossible d'avoir accès à des soins de santé. La menace imminente d'une catastrophe humanitaire pèse sur quelque 300 000 personnes. Il faut rétablir l'accès humanitaire dans l'est de la ville d'Alep sans délai ni conditions préalables.

Après avoir évalué la mise en œuvre du plan de juillet pour l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front, nous soulignons à nouveau qu'il importe de respecter le principe qui veut qu'aucune condition ne doit être imposée en ce qui concerne le type d'assistance fournie. Nous notons avec consternation que dans près de la moitié des localités, les autorités syriennes ont approuvé un nombre inférieur de bénéficiaires de

l'aide humanitaire par rapport aux estimations des Nations Unies. Dans ce contexte, nous nous joignons aux Nations Unies et à nos collègues pour appeler toutes les parties au conflit à garantir immédiatement un accès sans condition, sans entrave et sans interruption aux personnes résidant dans les zones assiégées ou difficiles d'accès sur tout le territoire syrien, ou tout au moins à accepter l'instauration d'une pause humanitaire hebdomadaire de 48 heures.

L'on ne peut améliorer la situation humanitaire que grâce à un règlement politique du conflit. Cependant, étant donné que sommes à moins d'une semaine de la date butoir du 1er août, nous ne voyons malheureusement pas d'évolution positive susceptible de conduire à la reprise du processus de négociation. Sans progrès tangibles sur le volet politique, nous n'avons, comme le peuple syrien, d'autre choix que de compter sur les acheminements irréguliers et intermittents de l'aide humanitaire par les Nations Unies et d'autres acteurs, ce qui est plutôt regrettable après tous les efforts déployés pour atténuer les souffrances du peuple syrien.

Nous devons nous demander combien d'autres séances d'information comme celle d'aujourd'hui seront organisées avant qu'il ne soit trop tard.

**M. Aboulatta** (Égypte) (*parle en arabe*) : Cinq années se sont écoulées depuis le début du conflit en Syrie et en dépit de ses conséquences, découlant d'une ingérence extérieure sans précédent, et qui ont causé d'énormes souffrances dans le pays, la communauté internationale n'a pas pu mettre fin à l'effusion de sang du peuple syrien et certaines parties continuent de trouver des justifications pour faire obstacle au processus de réconciliation et de règlement du conflit. Ces parties ne se soucient nullement du sort de la Syrie, qui est devenue un terreau fertile pour les groupes terroristes et les combattants terroristes étrangers en provenance de différents pays du monde, ainsi qu'un terreau fertile pour le chaos et le sectarisme.

Nous avons lu le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation humanitaire en Syrie (S/2016/631). En dépit des progrès relatifs accomplis en matière d'acheminement de l'aide humanitaire depuis le début des travaux du Groupe international de soutien pour la Syrie, nous constatons que jusqu'à présent, les zones et les cibles militaires, ainsi que les acteurs internes et externes – surtout ceux qui prennent part aux activités militaires – ne cessent de se multiplier. Malheureusement, des victimes innocentes continuent de mourir en Syrie. En outre, certains instrumentalisent cette crise humanitaire sans précédent pour parvenir à leurs fins politiques.

De son côté, l'Égypte continue à déployer des efforts et se concentre sur le processus d'acheminement de l'aide, et nous avons réalisé des progrès à cet égard.

Nous avons envoyé des convois complets dans plusieurs villes, notamment Damas, Deraa, Qouneïtra, Soueïda ainsi que Rif-Damas, et nous allons poursuivre nos efforts. Nous appelons les membres du Conseil de sécurité et la communauté internationale à se pencher en priorité sur l'appui que nous pouvons fournir au peuple syrien sur le terrain, sans politiser ni instrumentaliser la crise humanitaire en Syrie.

La seule façon de mettre réellement un terme aux souffrances du peuple syrien est de parvenir à un règlement politique. Nous sommes tous conscients du fait que la seule formule pour ce faire est celle qui a été convenue par la communauté internationale au travers de diverses résolutions, notamment la résolution 2254 (2015) et la résolution 2268 (2016) sur la cessation des hostilités en Syrie. À cet égard, je rappelle que ce règlement constitue pour nous la dernière option pour mettre fin au conflit syrien. Le contexte politique international continue d'évoluer et, par conséquent, il ne nous reste que peu de temps, et ce qui est possible aujourd'hui pourrait devenir une occasion manquée demain.

Je le rappelle : le consensus international actuel se fonde sur plusieurs axes. Premièrement, la cessation des hostilités en Syrie est une condition requise pour garantir un cessez-le-feu complet dans le pays. Deuxièmement, il faut parvenir à une transition politique sur la base de négociations entre le Gouvernement syrien et un large éventail d'éléments de l'opposition, conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève (S/2012/523, annexe). Troisièmement, nous devons nous efforcer d'améliorer la situation humanitaire et veiller à ce que les populations qui ont besoin d'une aide humanitaire en Syrie y aient accès, notamment dans les zones assiégées. Quatrièmement, nous devons combattre le terrorisme et l'extrémisme qui sévissent en Syrie. Dans l'immédiat, la mise en œuvre de ces quatre piliers sera principalement fonction de la détermination de la communauté internationale à mettre fin à cette crise et à faire respecter ces accords. Elle dépendra également du Groupe international de soutien pour la Syrie, qui doit veiller à ce que ces mesures soient bien mises en œuvre.

Dans ce contexte, je tiens à réaffirmer que l'Égypte s'engage à coopérer avec les États-Unis et la Fédération de Russie, en leur qualité de coprésidents du Groupe international de soutien pour la Syrie. Nous saluons les inlassables efforts qu'ils déploient aussi bien au niveau politique que pour garantir l'acheminement de l'aide en Syrie. J'appelle une nouvelle fois ces deux parties à convenir rapidement de la manière d'aborder la situation sur le terrain, notamment en renforçant l'application de l'accord de cessation des hostilités et en veillant à ce que ni les organisations terroristes, ni leurs entités affiliées, ne puissent la saboter. En outre, elles devraient insister pour que s'engagent des négociations directes dans les plus brefs délais entre les parties syriennes, sous les auspices de l'Envoyé spécial Staffan de Mistura.

Les groupes terroristes ne sont évidemment pas parties à l'accord de cessation des hostilités, mais nous observons une politisation incompréhensibles à leur égard, au point que certains groupes armés collaborent ouvertement avec des organisations terroristes, en particulier le Front el-Nosra, branche syrienne d'Al-Qaida. Nous considérons qu'un tel affront fait à la communauté internationale ne saurait être toléré plus longtemps. À cet égard, nous appelons la communauté internationale à arrêter un calendrier spécifique pour inscrire ces groupes sur la liste des organisations terroristes s'ils continuent de coopérer avec le Front el-Nosra. Continuer à faire preuve de complaisance et à fermer les yeux ne ferait qu'encourager le terrorisme. Des combattants qui appartiennent à des groupes prétendument modérés ont désormais des comportements barbares et pervers semblables à ceux de Daech. Certains ont même récemment décapité un enfant et publié la vidéo sur Internet.

Pour terminer, je voudrais, au nom du peuple égyptien et des peuples du monde arabe, appeler toutes les parties nationales, régionales et internationales en Syrie à avoir pitié du peuple syrien, à lui épargner les conséquences de leurs visées politiques et à accepter un compromis, ne serait-ce que partiel, afin que les mères et les enfants syriens cessent de souffrir, eux qui n'ont rien fait et n'ont joué aucun rôle politique.

**M. van Bohemen** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je remercie Stephen O'Brien de son exposé. Comme M. O'Brien vient de nous l'exposer, la situation humanitaire en Syrie est effroyable. Les nombres évoqués sont tels qu'ils sont à peine croyables, même si nous savons bien que, pour les Syriens, ce calvaire n'est que trop réel. Et comme M. O'Brien vient de le confirmer, en dépit des améliorations observées ces derniers mois en matière d'accès, la situation humanitaire s'est globalement aggravée. Cette catastrophe humanitaire ne résulte pas uniquement de l'indifférence des parties et de leurs partisans face aux souffrances du peuple syrien. Dans de nombreux cas, elle est délibérée. L'accès humanitaire est manipulé afin d'en tirer des avantages militaires. Les hôpitaux sont régulièrement pris pour cible. La lutte contre le terrorisme sert à justifier des attaques aveugles contre les civils et contre tous les groupes, quels qu'ils soient, qui s'opposent au régime.

Il est absolument intolérable que le siège et la pratique consistant à affamer des populations continuent de faire partie des méthodes de guerre employées. La fermeture récente de la route du Castello est particulièrement préoccupante, car à cause d'elle, jusqu'à 300 000 civils supplémentaires dans l'est d'Alep sont menacés de famine. À cet égard, nous appuyons pleinement l'appel lancé par Stephen O'Brien en faveur d'une trêve humanitaire de 48 heures à Alep et dans les environs. Il est tout aussi intolérable que des quartiers résidentiels soient visés par des tirs d'artillerie et que des installations médicales soient bombardées. Il semblerait dans de nombreux cas qu'ils soient délibérément pris pour cible, en violation éhontée du droit international et de la résolution 2286 (2016) du Conseil. Comme nous venons de l'entendre, cinq cliniques de la province d'Alep ont été touchées pendant la seule journée du 24 juillet. La situation humanitaire de plus en plus grave le long de la frontière jordano-syrienne est également très inquiétante. Plus de 100 000 personnes ont désormais besoin d'une assistance permanente. Ce tableau, déjà sombre, est noirci davantage par le fait que chaque bombe, chaque siège nous éloigne un peu plus du règlement politique de ce conflit violent.

Des progrès sont toutefois à dénombrer. Nous prenons acte de la réponse positive qu'a donnée la Syrie aux plans élaborés par les Nations Unies pour juin et juillet. Nous saluons les efforts déployés par les États-Unis et la Russie, en leur qualité de coresponsables de l'intervention humanitaire au sein du Groupe international de soutien pour la Syrie, pour faire en sorte que les populations qui en ont besoin puissent recevoir de l'aide. Nous prenons également acte des efforts importants de la Russie sur le terrain pour faciliter l'accès et pour veiller à ce que les accords passés par le régime syrien soient respectés. Mais si le nombre de convois approuvés en juillet représente une légère amélioration, ils ne permettent néanmoins de répondre aux besoins que de 50 % de la population concernée – et

ce, seulement lorsque la totalité de l'aide est acheminée, ce qui n'est régulièrement pas le cas.

Il arrive trop souvent que le Gouvernement syrien recoure à des obstacles administratifs pour entraver l'accès humanitaire. Nous convenons avec le Secrétaire général que l'acheminement de l'aide humanitaire ne doit pas être un événement ponctuel ou occasionnel. Il ne saurait être limité à des groupes spécifiques de la population ou à des catégories spécifiques d'aide. Il ne s'agit pas d'un service rendu par complaisance, ni d'une monnaie d'échange à utiliser pendant des négociations. C'est une obligation en vertu du droit international. On compte 5,47 millions de personnes vivant dans des zones difficiles d'accès, assiégées et prioritaires situées au-delà des lignes de front. Il ne suffit pas d'autoriser, chaque mois, un accès symbolique et intermittent à quelques-unes de ces zones. Nous appelons le Gouvernement syrien à appliquer intégralement le plan prévu pour le mois de juillet sur la base de l'évaluation des besoins conduite par les Nations Unies. Le retrait systématique de certains articles, parmi lesquels des fournitures médicales, est inacceptable. Quels peuvent bien être les arguments justifiant le retrait des convois de trousses de pédiatrie ou de médicaments antidiarrhéiques?

Nous appelons également toutes les parties au conflit à prendre toutes les mesures possibles pour protéger les civils, comme l'exige le droit international humanitaire et comme l'ont réaffirmé diverses résolutions du Conseil, notamment la résolution 2258 (2015), afin de préserver la vie de tous les civils qui vivent à Alep ou ailleurs en Syrie. Nous devons tous faire pression sur les parties et sur leurs soutiens pour qu'elles fassent passer la nécessité de mettre un terme à la souffrance du peuple syrien avant leurs objectifs étriqués. Cela implique de rétablir la cessation des hostilités, de faire cesser les attaques brutales et cyniques contre les civils et les hôpitaux, et de permettre à l'assistance humanitaire de parvenir aux millions de personnes qui en ont besoin. Des améliorations tangibles sur le terrain sont un impératif humanitaire. Elles peuvent également contribuer à créer les conditions et l'élan nécessaires à la reprise fructueuse des pourparlers intersyriens et à avancer vers un règlement politique durable de ce conflit, dont le peuple syrien a si désespérément besoin.

**M. Oyarzun Marchesi** (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je suis en grande partie d'accord avec ce qu'ont dit les Ambassadeurs de l'Égypte et de la Nouvelle-Zélande dans leurs déclarations.

Je remercie M. O'Brien. Après avoir écouté l'exposé qu'il a présenté au nom du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, nous constatons une fois de plus que l'enfer de la guerre en Syrie n'a pas de limites. L'espoir qui pointait à l'horizon à la fin de l'année dernière est sur le point de disparaître complètement. Il est urgent de rétablir le cessez-le-feu dans tout le pays. Nous saluons les efforts que déploient les États-Unis et la Fédération de Russie pour revitaliser la résolution 2268 (2016). Nous sommes certains que ces efforts porteront leurs fruits dans les jours à venir, et je suis certain que la présente séance du Conseil de sécurité aura un effet bénéfique sur le drame que vit le peuple syrien.

Il y a tout juste cinq mois, nous commencions à prendre des mesures pour isoler les groupes terroristes en Syrie et normaliser un tant soit peu la vie de la population civile. L'accès humanitaire commençait à s'améliorer. Environ un million de personnes ont déjà bénéficié d'une aide en 2016. Néanmoins, nous assistons aujourd'hui à un regain d'intensité des combats qui pourrait mettre en péril les progrès accomplis. Il s'agit souvent d'attaques perpétrées au mépris total des règles de base du droit international humanitaire.

Il est intolérable que 40 attaques aient visé des hôpitaux et des centres de soins en Syrie depuis le début de l'année, selon les données de l'Organisation mondiale de la Santé. La dernière en date a visé l'hôpital Omar bin Abdulaziz à Alep. Fait tout aussi grave, le régime continue de retirer les fournitures médicales des convois, et ce malgré les pressions exercées par la communauté internationale, notamment la Fédération de Russie. Je ne cesserai de le répéter – c'est inacceptable.

Nous continuons de recevoir des informations faisant état d'attaques perpétrées dans des zones urbaines au moyen de barils d'explosifs. Comme l'a si bien dit l'Ambassadeur adjoint de l'Uruguay, l'enlèvement et la décapitation d'un enfant à Alep, dont la vidéo a circulé sur les réseaux sociaux la semaine dernière, sont tout simplement inhumains. Cet enfant avait 11 ans, et la barbarie sauvage qui a mis fin à sa vie est inimaginable.

Je souhaite enfin évoquer le membre du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient qui a été tué le 17 juillet, également à Alep, alors qu'il conduisait un convoi humanitaire. Il était palestinien et s'appelait Yasser Mahmoud Shuaeeb. Je répète qu'il est urgent de rétablir le cessez-le-feu. Dans l'intervalle, nous exigeons que toutes les parties au conflit respectent le

droit international, qui les oblige à protéger la population civile. Nous tenons à souligner deux mesures essentielles qui doivent être mises en place immédiatement.

Premièrement, nous demandons que soient observées des pauses humanitaires permettant d'interrompre les combats et de faciliter l'accès humanitaire, notamment la distribution de vivres et les évacuations médicales les plus urgentes. Pour ce qui est d'Alep, je salue la proposition de M. O'Brien visant à instaurer des pauses hebdomadaires de 48 heures. En outre, je souscris pleinement aux trois propositions formulées par l'Ambassadeur de France.

Deuxièmement, il importe d'éclaircir la situation en ce qui concerne l'accès routier à l'est d'Alep, par la route du Castello. Selon le rapport du Secrétaire général, la survie de 200 000 à 300 000 personnes dépend de cette route, qui ne peut plus être empruntée depuis le 17 juillet.

**M. Churkin** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le conflit qui érode la Syrie depuis plusieurs années, du fait de la présence de terroristes approvisionnés en armes depuis l'extérieur, des violations et de l'afflux de personnes déplacées et de réfugiés, a provoqué une détérioration de la situation humanitaire en Syrie. Dans le même temps, suite à l'instauration du régime de cessez-le-feu, nous avons constaté certains progrès. L'accès humanitaire s'est considérablement amélioré et les difficultés sont abordées dans le cadre spécial du Groupe international de soutien pour la Syrie.

Le Gouvernement de Damas déploie des efforts considérables pour veiller à ce que, dans le contexte si difficile d'un conflit armé interne, ses concitoyens puissent mener une vie normale. Grâce aux efforts inlassables que déploient les spécialistes russes déployés à la base de Hmeïmim, le nombre de zones résidentielles qui participent au cessez-le-feu est désormais de 209. Plus de 60 mouvements d'opposition armée ont affirmé leur intention de mettre en œuvre le régime de cessez-le-feu. Des pourparlers sont en cours avec des milices armées en vue d'élargir le cessez-le-feu aux gouvernorats de Deraa, Soueïda et Homs. La Russie fournit une aide humanitaire aux Syriens par l'intermédiaire de l'État et de la société civile. À cet égard, nous soulignons la nécessité de mettre en place un processus stable pouvant permettre le retour des personnes déplacées dans les régions réconciliées et d'y reconstruire les infrastructures publiques.

Le mode prioritaire des opérations humanitaires reste l'acheminement par voie terrestre, avec l'accord direct du Gouvernement syrien. En dernier recours, des livraisons aériennes peuvent être effectuées. La livraison par voie aérienne a permis de sauver des centaines de milliers de vies à Deir el-Zor, assiégée par l'État islamique d'Iraq et du Levant. Les fournitures humanitaires sont larguées avec la participation active des forces russes. Ces opérations ont permis de fournir une assistance à la population de Hassaké, et nous ne pouvons donc que nous féliciter de l'ouverture du pont aérien de Qamichli. Cependant, n'oublions pas que cette situation est due au fait que la Turquie bloque le point de passage de Nousseïbin depuis plusieurs mois. Nous espérons qu'Ankara prendra la bonne décision afin d'alléger la souffrance des civils syriens.

Nous appelons les États-Unis, le Royaume-Uni et les autres alliés de la Turquie, ainsi que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, à fournir l'aide nécessaire à la Turquie. Je rappelle que lorsque nous avons abordé la question de l'ouverture du point de passage vers Damas, nos partenaires occidentaux ont imposé des conditions préalables ou des liaisons presque quotidiennement. Nous soulignons qu'il est inacceptable que les combattants utilisent des civils comme boucliers humains. Il est bien connu que les opposants au Gouvernement syrien utilisent souvent cette tactique, en prenant au piège des civils dans des zones résidentielles coupées du pays.

Nous ne mettons pas en question la nécessité de l'assistance humanitaire, notamment dans les zones assiégées. Cependant, nous estimons que les opérations militaires menées par le Gouvernement syrien pour bloquer et détruire les terroristes visent à rétablir l'ordre public. Dans plusieurs cas, du fait de ces mesures, les combattants qui terrorisent les populations locales se sont déclarés prêts à déposer les armes.

Nous sommes profondément préoccupés par les informations selon lesquelles, à la suite des frappes effectuées par la coalition menée par les États-Unis dans la zone de Manbej, dans le nord du pays, des dizaines de personnes, notamment des femmes et des enfants, ont été tuées et blessées dans des camps. Nous sommes frappés par le fait que pas une parole concernant cet incident n'a été prononcée par les représentants du Royaume-Uni, de la France et d'autres membres de la coalition. Nous espérons que cet incident fera l'objet d'une explication minutieuse de la part de la représentante des États-Unis, qui va prendre la parole après nous. Nous n'avons pas besoin de promesses ou d'enquêtes. Nous attendons

depuis cinq ans une enquête sur les bombardements qui ont visé des civils en Libye, mais là encore, nous n'avons pas entendu une parole d'explication. Je suis donc certain que l'armée américaine sait où en est la situation à présent.

La nouvelle de l'attaque atroce perpétrée contre un garçon palestinien, qui a été décapité par des bandits membres du Bataillon Noureddine Zanki, nous a déchiré le coeur. Certains ont soutenu ce groupe armé et ses acolytes en Syrie, les qualifiant de membres de l'opposition modérée, les associant au régime de cessez-le-feu et les protégeant par tous les moyens possibles de mesures de représailles. Il est grand temps que le Conseil de sécurité élargisse la liste des organisations terroristes qui sèment le chaos en Syrie.

Du fait de l'intensification des actions menées au cours de la période de cessez-le-feu par le Front el-Nosra et ses alliés, la situation dans la province d'Alep demeure une situation d'urgence. Les terroristes utilisent le régime de cessez-le-feu pour recevoir des renforts de l'étranger, se réapprovisionner et mobiliser de nouvelles forces, notamment en recrutant des mineurs. Comme dans les autres zones assiégées, les combattants qui y sont retranchés reçoivent régulièrement une assistance militaire. La route du Castello ne fait pas exception. Nous avons des informations indiquant que cette route est activement utilisée non pour acheminer de l'aide humanitaire aux civils, mais pour fournir des armes aux terroristes et pour permettre le passage de convois de djihadistes transportant des commandos suicides. Nous savons aussi que ceux qui se trouvent à l'est d'Alep peuvent facilement passer de jour à l'ouest de la ville, où la situation est nettement meilleure. Bien entendu, quelle que soit la situation à Alep, il est nécessaire d'y prévenir une catastrophe humanitaire.

Quelques mots sur Daraya : les combattants qui s'y terrent procèdent à des tirs d'artillerie nourris qui rendent impossible l'acheminement de l'aide humanitaire. Dans le même temps, les biens qui parviennent à entrer dans la ville sont redirigés vers les marchés de la Ghouta orientale. Ces types d'arrangements commerciaux caractérisent les zones contrôlées par les extrémistes. Notre délégation a toujours parlé de la futilité de sanctions unilatérales à l'encontre de Damas. Ces mesures doivent être levées, car elles causent des souffrances à la population.

D'abord et avant tout, il est nécessaire de lever l'interdiction de la fourniture de médicaments et de carburant. La pratique consistant à dresser les membres du Conseil de sécurité les uns contre les autres sur le dossier humanitaire, l'imposition de nouveaux ultimatums au Gouvernement syrien et la demande faite à la Russie de faire pression sur le Gouvernement sont contreproductives. Nous pensons plutôt que l'on devrait se rendre à Damas, établir des contacts de travail et faire vraiment quelque chose d'utile. Il est clair que les parrains étrangers ne respectent pas leurs obligations en ce qui concerne le travail avec l'opposition. Ce sont eux qui portent la responsabilité première du manque d'accès humanitaire dans les zones tenues par les terroristes, d'abord et avant tout à Fouaa et à Kefraya, où la situation sur le plan alimentaire est extrêmement difficile .

Les djihadistes poursuivent leurs tirs d'artillerie et ce sont les populations civiles qui en souffrent, et qui en meurent. Nous demandons aux membres du personnel de l'ONU de s'acquitter scrupuleusement de leur mandat, de respecter la souveraineté de la Syrie, de ne pas déroger aux principes de neutralité et d'impartialité, et de s'employer à fournir une aide à tous ceux qui en ont besoin, et pas seulement à ceux qui se trouvent dans les territoires contrôlés par l'opposition. Nous ne pouvons pas nous défaire de l'impression que l'accent est intentionnellement mis sur la fourniture de l'aide humanitaire aux zones où le Gouvernement syrien mène des opérations de lutte contre le terrorisme. Dans certaines zones contrôlées par le Gouvernement, où la population est tout autant dans le besoin, les convois humanitaires ne semblent pas être particulièrement pressés de se rendre. Cette politique de deux poids, deux mesures doit être supprimée. Tous ont besoin d'aide, sans exception et sans liens artificiels avec les zones en Syrie approuvées par Damas.

Les tâches doivent être réalistes et la coopération étroite avec le Gouvernement syrien. Il est nécessaire de tenir compte de l'avis du Gouvernement, y compris en ce qui concerne le tracé des voies d'approvisionnement. Le point de vue justifié de Damas s'agissant d'assurer la sécurité du personnel humanitaire n'est souvent pas pris en compte. C'est ce qu'a récemment démontré l'incident au cours duquel un chauffeur employé par le Croissant-Rouge syrien a été blessé dans un convoi humanitaire équipé à la hâte et envoyé de nuit.

Quelques mots sur la politique : nous devons cesser de traîner les pieds et reprendre les pourparlers syriens dirigés par l'ONU. La Russie ne ménage aucun effort pour amener les parties à un règlement pacifique sur la base du droit international. Un élément essentiel de cette stratégie est la coopération avec les États-Unis, en

tant que Coprésident du Groupe international de soutien pour la Syrie, ainsi qu'avec d'autres partenaires dans le cadre de ce format très particulier. Nous espérons que tous les partenaires s'efforceront de consolider les réalisations plutôt que de les affaiblir.

**Mme Power** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. O'Brien, de son exposé et de l'attention particulière qu'il porte aux 250 000 à 275 000 Syriens bloqués dans l'est d'Alep.

Replaçons la situation de l'est d'Alep dans son contexte. Pendant des années, le Conseil a appelé le régime d'Assad à mettre fin aux sièges inhumains qui ont infligé des souffrances à des centaines de milliers de Syriens, lesquels ont été privés de la nourriture et des médicaments dont ils avaient besoin pour survivre. La communauté de Daraya, dans la banlieue de Damas, assiégée par le régime, n'a reçu aucune aide de l'ONU depuis plus de trois ans. Les communautés de la Ghouta orientale n'ont reçu aucun approvisionnement de l'ONU depuis plus de deux ans. Après des négociations longues et pénibles, des négociations qui n'auraient jamais dû être nécessaires, l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont réussi à grand-peine à accéder à 18 zones assiégées en Syrie cette année. Bien souvent, l'ONU n'a pu envoyer qu'un seul convoi, et le plus souvent, le régime d'Assad a retiré des fournitures de ces convois avant qu'ils puissent être acheminés aux civils.

Alors qu'on pouvait difficilement imaginer comment la situation humanitaire en Syrie pourrait encore empirer, les avancées militaires de Bachar Al-Assad autour d'Alep, avec le soutien de la Russie, menacent maintenant d'aggraver plus encore les souffrances du peuple syrien. Ces six derniers mois, nous avons évoqué à maintes reprises et de façon très détaillée la terrible famine dont souffrent les Syriens dans les zones assiégées de Madaya et Daraya. L'est d'Alep, par comparaison, a jusqu'à sept fois plus de personnes prises au piège qu'à Madaya et jusqu'à 75 fois plus qu'à Daraya. L'est d'Alep est rapidement en train de devenir la victime de la tactique typique du régime d'Assad consistant à affamer les populations pour les amener à se rendre. Au cours des derniers mois, le régime d'Assad a violé de façon flagrante l'accord de cessation des hostilités en s'attaquant à Alep. Le régime et ses partisans ont coupé la route du Castello, la seule voie d'approvisionnement qui subsiste pour les plus de 250 000 Syriens vivant dans l'est de la ville, bloquant leur accès à la nourriture, au carburant, aux médicaments, à l'eau potable et aux autres fournitures essentielles.

Des travailleurs humanitaires courageux, comme ceux que M. O'Brien a décrits, continuent d'essayer d'acheminer des fournitures médicales et de l'aide par le biais de routes secondaires au grand péril de leur vie, mais les autres options pour la fourniture de l'aide humanitaire s'amenuisent rapidement. Les frappes aériennes effectuées par le régime d'Assad et par la Russie rendent l'utilisation de ces autres routes totalement incertaine. La Russie, en tant que co-sponsor de la cessation des hostilités, doit mettre fin à ces attaques et persuader le régime de faire de même, et tous deux doivent veiller à la réouverture de la route du Castello. La Russie, le régime d'Assad et les autres groupes de combattants autour d'Alep doivent répondre à l'appel de l'ONU concernant une trêve hebdomadaire de 48 heures afin de permettre la livraison de fournitures essentielles.

Que l'on songe aux souffrances de la population civile : un médecin, Samer Attar, qui est récemment rentré aux États-Unis après avoir travaillé en tant que volontaire à Alep, a décrit la scène dans une clinique après les attaques perpétrées par le régime d'Assad : « On amenait patient après patient, sans interruption, dans la petite salle des urgences. J'ai vu des personnes démembrées, des corps déchiquetés, des enfants morts, des patients qui hurlaient. Certaines personnes se vident littéralement de leur sang sous vos yeux jusqu'à mort, et il n'y a rien que vous puissiez faire. » Que l'on s'image être un médecin dans ces circonstances.

Les habitants d'Alep ne sont même pas en sécurité lorsqu'ils se trouvent à l'hôpital. Selon l'ONU, l'hôpital Omar bin Abdul Aziz dans l'est d'Alep a été touché à trois reprises depuis juin. Les bombardements aériens auraient frappé un autre hôpital dans le district de Jebel Saman, dans l'est d'Alep, le 19 juillet, tuant au moins six civils et en blessant 17 autres et, comme nous l'avons entendu dans les dernières 48 heures seulement, le régime a bombardé quatre autres hôpitaux, dont un qui s'occupe des enfants.

Feras Badawi, un journaliste de l'est d'Alep, a déclaré à Human Rights Watch : « Nous n'avons pas vu de légumes depuis des semaines et les frappes aériennes ne nous laissent aucun répit. » Ibrahim Al-Leith, qui faisait partie des premiers intervenants volontaires auprès de la Défense civile syrienne, a décrit les longues files d'attente se formant devant les magasins, car « nous

nous attendons vraiment à une famine dans quelques jours ».

Autre fait profondément alarmant, une vidéo distribuée la semaine dernière a montré des combattants rebelles décapitant un jeune garçon à Alep. Le meurtre barbare de ce garçon de 12 ans, Abdullah Issa, est effroyable. Les États-Unis condamnent dans les termes les plus vifs cet acte intolérable, ainsi que la prise pour cible illégale d'enfants et l'utilisation d'enfants soldats par toutes les parties au conflit. Nous notons que l'opposition a condamné ce crime et promis de traduire en justice, dans la plus grande transparence les responsables de sa mort. Nous n'avons jamais entendu le régime d'Assad faire de telles promesses, lorsqu'il a été accusé d'atrocités similaires. Au lieu de cela, malgré les innombrables vidéos, l'abondance de preuves photographiques détaillées et les centaines de milliers de témoignages directs recueillis par des acteurs indépendants crédibles, le régime syrien balaie allègrement d'un revers de main toutes les allégations, se bornant à nous opposer des démentis dogmatiques sans chercher à savoir ce qui s'est véritablement passé – faisant ainsi preuve d'une indifférence froide et cruelle face au sort du peuple syrien.

Je signale aussi que la Fédération de Russie n'a jamais, ne serait-ce qu'une fois, reconnu l'éventuelle implication des forces aériennes russes dans les terribles frappes qui ont causé d'importantes pertes civiles, pas même qu'elle n'a admis le nombre impressionnant de frappes russes menées contre les groupes d'opposition signataires de l'accord sur la cessation des hostilités – ceux-là mêmes dont a parlé le représentant de la Fédération de Russie. La Fédération de Russie n'est vraiment pas bien placée pour montrer du doigt les États-Unis au Conseil. Nous attendons avec intérêt que la Russie ouvre une seule enquête sur les frappes qui ont tué des civils.

La situation dans les autres zones assiégées de Syrie reste extrêmement difficile. Même sans compter Alep, 196 000 Syriens de plus qu'en janvier vivent dans des zones assiégées. Ces Syriens dépendent de l'acheminement sporadique d'aide, lequel est trop souvent perturbé par les excuses bureaucratiques avancées par le régime ou par les combats sur le terrain. Il n'y a pas un mois au cours de cette année où l'ONU a été autorisée à faire parvenir une aide ne serait-ce qu'à la moitié des Syriens vivant des zones assiégées. Le Conseiller spécial de l'ONU, M. Jan Egeland, a averti que Madaya était au bord de la famine, et le régime continue de contester les chiffres figurant dans la liste des bénéficiaires établies par l'ONU – tentative cynique de réduire encore la quantité d'aide fournie, les rares fois où une aide est acheminée. C'est à l'ONU de déterminer quels sont les besoins, les quantités nécessaires et les lieux d'acheminement, et non au régime, qui depuis longtemps a recours aux châtiments collectifs et qualifie sans discernement les civils de terroristes.

Les agissements du régime continuent aussi de peser lourdement sur le secteur de la santé. Rien que ce mois-ci, les forces loyales à Al-Assad ont à deux reprises retiré des fournitures médicales des convois se dirigeant vers le quartier assiégé de Waar à Homs. Et qu'a retiré exactement le régime? Des trousses obstétriques destinées à aider les femmes à accoucher et des traitements anti-diarrhéiques. C'est obscène.

En mai, la Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2286 (2016) appelant à la protection du personnel et des établissements médicaux. Pourtant, les hôpitaux, les cliniques et le personnel médical sont toujours frappés à intervalles réguliers par le régime et par les forces russes. Dernièrement, il a été signalé que des frappes aériennes menées par la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) auraient fait de nombreuses victimes civiles à Manbej. Les États-Unis vont examiner avec soin et de façon approfondie toutes les informations crédibles liées à cet incident qu'ils pourront recueillir, notamment auprès d'organisations en Syrie qui rassemblent des preuves sur les dommages causés aux civils. Nous tentons par ailleurs d'enquêter sur ces évènements. Il s'agit d'un processus compliqué du fait de l'accès extrêmement limité des groupes de la société civile syrienne et autres aux zones contrôlées par l'EIIL. Nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour comprendre ce qui s'est passé.

Les États-Unis prennent toutes les précautions pour réduire le risque de faire des victimes parmi les non-combattants et se conforment au droit des conflits armés dans le cadre des opérations qu'ils mènent, ce qu'ils continueront à faire. Si nous établissons que des civils ont été touchés par nos frappes à Manbej, nous le reconnaîtrons et étudierons les mesures à prendre, conformément à la politique annoncée par le Président Obama dans son décret présidentiel du 1er juillet sur les mesures pré- et post-frappes pour éviter les pertes civiles dans le cadre des opérations menées par les États-Unis. Il s'agit là d'une question extrêmement importante.

Je voudrais conclure en indiquant que la semaine dernière, le Secrétaire d'État, M. John Kerry, s'est rendu à Moscou pour évoquer les deux principaux facteurs qui font obstacle à la cessation des hostilités, à savoir avant tout les violations généralisées commises par le régime d'Al-Assad, notamment le fait que les civils et les groupes qui sont supposés être protégés sont pris pour cible, ainsi que les offensives menées par la branche syrienne d'Al-Qaida, c'est-à-dire le Front el-Nosra, qui menace de plus en plus nos intérêts. À Moscou, les États-Unis et la Russie ont convenu d'une série de mesures concrètes qui, si elles sont pleinement mises en œuvre, devraient permettre le retour de la cessation des hostilités et donner la possibilité à l'Envoyé spécial Staffan de Mistura de lancer, dans le cadre de l'action qu'il mène, un processus de transition politique véritable. Nos experts techniques sont en train d'étudier en détail les conditions de mise en œuvre de ces mesures. Le succès final est bien entendu loin d'être assuré, mais nous savons que nous avons la responsabilité d'essayer et d'épuiser toutes les options diplomatiques.

Passer à l'étape suivante nécessite une période de recul de la violence. Or si Alep reste assiégée, on voit difficilement comment cela pourrait se faire. À l'heure où nous parlons, les habitants d'Alep ont le plus grand mal à trouver des vivres et des médicaments pour leurs familles. Maher Abou al-Walid, un Aleppin de 25 ans, a déclaré dans une interview : « Nous ne sommes pas encore morts de faim, mais nous sommes morts de peur ici ». Il doit pourvoir aux besoins de sa femme et de sa fille de 7 mois, Sham, alors que les stocks de vivres s'épuisent et que les prix augmentent. Qu'on imagine un seul instant ce que cela peut être de savoir que, dans quelques jours, tous les étals des marchés locaux seront vides et qu'il n'y aura plus aucun endroit où aller ni aucun moyen de trouver la nourriture dont a désespérément besoin votre fille de 7 mois. Nous devons tous ici mettre tout en œuvre pour faire en sorte que les craintes de Maher ne deviennent pas réalité – une réalité que trop de Syriens endurent déjà.

**M. Wu Haitao** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. O'Brien, de son exposé.

Les intenses combats qui se sont déroulés dernièrement dans certaines parties de la Syrie ont causé la mort de civils, détruit des établissements de santé et de secours et entravé les opérations d'aide humanitaire de l'ONU. Parallèlement, nous avons aussi pris note du fait que l'aide humanitaire à la Syrie au cours des six premiers mois de l'année a donné certains résultats.

La Chine compatit pleinement aux souffrances qu'endure le peuple syrien depuis ces cinq dernières années. Nous exhortons les parties syriennes concernées à dûment mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à autoriser le plein accès humanitaire, à cesser les hostilités le plus rapidement possible et à créer les conditions nécessaires pour permettre à l'ONU de poursuivre ses programmes d'assistance humanitaire. La communauté internationale doit tendre une main secourable à la Syrie et aux pays voisins qui accueillent des réfugiés, et leur fournir une aide, afin d'atténuer les souffrances des civils qui vivent dans des zones assiégés ou difficiles d'accès et des réfugiés se trouvant hors de Syrie.

Une solution politique est le seul moyen de régler la crise en Syrie. C'est aussi le moyen fondamental de régler tous les problèmes qui y sont associés, y compris la crise humanitaire. La communauté internationale doit être ferme et inébranlable dans sa quête d'une solution politique à la question syrienne. Elle doit continuer d'exiger que le peuple syrien puisse choisir son avenir et celui de la Syrie, de veiller à ce que l'ONU joue un rôle de premier plan en poursuivant ses bons offices, et d'appuyer énergiquement l'action menée par l'Envoyé spécial de Mistura en vue de lancer la prochaine série de pourparlers à Genève dès que possible. Toutes les parties syriennes doivent s'employer à régler avant tout les questions les plus faciles, puis ensuite, les plus difficiles, adopter une approche graduelle, faire des compromis, instaurer la confiance mutuelle et parvenir petit à petit à une solution acceptable pour tous.

La Chine appuie activement les efforts visant à atténuer la crise humanitaire syrienne. Par de multiples canaux, la Chine fournit une aide humanitaire sous diverses formes, notamment des vivres et des fournitures, à la Syrie et à d'autres pays de la région. La Chine entend œuvrer avec la communauté internationale et continuer de contribuer au règlement de la crise humanitaire en Syrie.

**M. Suárez Moreno** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. O'Brien de son exposé et le félicitons du travail qu'il accomplit à la tête du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Nous félicitons aussi son équipe.

La République bolivarienne du Venezuela se félicite des progrès réalisés sur le plan de l'accès

humanitaire en Syrie au cours du premier semestre de cette année, comme le Secrétaire général l'a reconnu dans son rapport (S/2016/631). De ce fait, près d'un million de personnes a reçu cette année une aide sous une forme ou une autre de la part des organismes humanitaires. Si la situation n'est pas idéale, avec les affrontements constants qui se poursuivent dans de nombreuses parties de la Syrie, le fait est que les convois d'aide humanitaire ont accédé à différentes régions du pays qui en avaient besoin – ce dont nous nous félicitons.

À cet égard, nous saluons la récente fourniture d'une aide humanitaire à la population de Qalaat al-Madiq, qui a reçu 40 convois d'aide destinés à 32 000 personnes. De manière générale, nous notons des progrès réels sur le plan humanitaire. Toutefois, ces progrès ont été limités du fait de la situation délicate qui prévaut dans le pays du fait des agissements de l'État islamique d'Iraq et du levant (EIIl), du Front el-Nosra et d'autres acteurs armés non étatiques, qui ont intensifié leur activités dans certaines régions du pays. La situation à Alep est particulièrement préoccupante car les groupes désignés comme « l'opposition modérée » selon certains acteurs internationaux combattent simultanément aux côtés des terroristes du Front el-Nosra. Cette collaboration militaire entrave le règlement politique du conflit armé. Comme cela a été réitéré dans différentes résolutions, les groupes terroristes et leurs associés sont exclus des négociations et doivent être combattus.

La cessation des hostilités a permis d'ouvrir des espaces de paix, qui ont permis de venir en aide à la population civile ayant des besoins urgents. C'est pourquoi nous devons consolider la cessation des hostilités et nous diriger vers la conclusion d'accords de cessation des hostilités au niveau local en vue d'aboutir à un accord politique qui mette fin au conflit. Nous saisissons cette occasion pour appuyer la proposition présentée par M. O'Brien concernant une pause humanitaire hebdomadaire de 48 heures. Cela permettrait d'adoucir les conditions difficiles que connaît la population civile. Nous sommes conscients que, dans certains cas, les conditions sur le terrain compliquent le travail des organismes humanitaires. Il est donc nécessaire de lever le siège de toutes les zones concernées et d'appliquer les dispositions de la résolution 2268 (2016). Nous condamnons cette pratique contraire au droit international humanitaire. Nous prenons acte de la coopération établie entre les autorités syriennes et le Programme alimentaire mondial, qui a eu accès à plus de 4 millions de personnes et effectué 70 largages aériens destinés à la population de Deir el-Zor. Raqqa est une des localités où les besoins humanitaires sont encore plus pressants en raison du contrôle exercé par l'EIIL, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2016/631).

Nous rendons également hommage aux organismes humanitaires déployés sur le terrain. Ils font un travail remarquable dans des conditions difficiles et très dangereuses. Nous le répétons, ces organismes ne doivent pas être des cibles militaires, et encore moins des acteurs dans le conflit armé. Leur seule mission est d'apporter une aide à ceux qui en ont le plus besoin, en conformité avec le droit international humanitaire. Leur travail doit cependant être coordonné avec l'État concerné, conformément au droit international.

Une nouvelle fois, nous condamnons l'EIIL, qui refuse systématiquement l'accès de la population civile à l'aide humanitaire, ainsi que les disparitions forcées, les actes criminels ciblant les membres de minorités ethniques, les femmes et le recrutement d'enfants auxquels il se livre dans les zones qu'il contrôle ainsi que l'utilisation de civils comme boucliers humains, comme c'est actuellement le cas à Manbej d'après les informations reçues. L'EIIL, le Front el-Nosra et leurs associés représentent maintenant la plus grave menace à la paix et à la stabilité dans la région. Il faut en réduire l'influence par tous les moyens nécessaires, conformément au droit international.

De même, nous nous associons aux orateurs qui ont dénoncé aujourd'hui la décapitation d'un garçon palestinien de 12 ans. Il a été exécuté à Alep par un groupe armé appelé les « rebelles modérés », qui bénéficie d'un appui international. À ce jour, nous n'avons entendu aucune condamnation de ce meurtre odieux de la part de ceux qui financent ces groupes. Ces pratiques terroristes ne diffèrent en rien de celles du Front el-Nosra et de l'EIIL. De plus, ces actes sont contraires au droit international humanitaire et au droit des droits de l'homme. Ils constituent un crime de guerre dont les auteurs doivent être traduits en justice.

Nous saisissons cette occasion pour condamner le recrutement de mineurs. Cette pratique est contraire aux mesures prises par le Conseil concernant le sort des enfants en temps de conflit armé.

Enfin, nous réaffirmons que, pour surmonter la crise humanitaire, il faut mettre fin au conflit armé. C'est pourquoi nous réitérons notre appui aux efforts de paix déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, en vue de parvenir

à un règlement politique et pacifique du conflit armé syrien. Aussi dramatique que soit la situation sur le terrain, elle ne doit pas être un obstacle à des négociations sans conditions préalables entre les parties au conflit. Nous appelons donc les parties et ceux qui exercent une influence sur elles à reprendre les négociations politiques dans les meilleurs délais. Comme l'ont dit tous les membres du Conseil de sécurité, la solution est politique et nous devons nous employer à la réaliser. La prolongation du conflit sera uniquement synonyme de plus de souffrances et de destructions pour la population syrienne.

**M. Seck** (Sénégal) : Pour commencer, je voudrais saluer la clarté de la présentation faite par M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, et la qualité du vingt-neuvième rapport qui nous est soumis en application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) (S/2016/631). Aujourd'hui, force est de reconnaître que la cessation des hostilités indispensable à l'assistance humanitaire, et condition principale du processus de paix, est sérieusement compromise. En témoignent les affrontements entre l'armée syrienne et les groupes armés de l'opposition dans plusieurs localités, notamment à Damas, à Rif-Damas, et au niveau de la Ghouta orientale, qui ont occasionné plusieurs victimes et de nombreux blessés.

À la suite des délégations qui m'ont précédé, je voudrais exprimer ma vive préoccupation face à l'intensification des activités militaires des forces gouvernementales à Alep qui ont fait plusieurs victimes, parmi lesquelles de nombreux civils, des enfants notamment.

Dans la même veine, la délégation sénégalaise dénonce les attaques des groupes armés sur la partie de la ville sous contrôle du Gouvernement, qui ont entraîné de nombreuses victimes civiles. C'est pourquoi nous tenons à rappeler l'obligation qui incombe aux belligérants en matière de respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme car ces bombardements croisés menacent de placer sous siège entre 200 000 et 300 000 personnes à Alep, en raison de l'interruption de la route du Castello, seule voie d'accès de la partie orientale de la ville. Aussi exhortons-nous les autorités syriennes, avec l'assistance du Groupe international de soutien pour la Syrie (GISS), en particulier des coprésidents, à savoir la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique, à œuvrer pour que les populations syriennes concernées puissent être assistées, notamment en donnant suite à la requête formulée par les agences humanitaires de mettre en œuvre des trêves hebdomadaires. Il convient de noter qu'en plus des centaines de morts et des nombreux blessés, ces violences ont entraîné le déplacement de dizaines de milliers de personnes, en particulier à Edleb, où, selon les chiffres, 45 000 personnes ont fui les bombardements aériens.

Les enfants continuent de subir les affres de cette guerre, en plus des problèmes d'état-civil, de dislocation des familles et des mariages précoces. Le phénomène des enfants soldats demeure très préoccupant. Ma délégation souhaite connaître le sort de 150 enfants qui auraient été enlevés de l'école de Dhib Antar pour servir comme enfants soldats alors qu'ils devaient passer leurs examens.

En ce qui concerne l'assistance humanitaire, ma délégation salue les efforts continus des acteurs, en particulier des agences des Nations Unies et du Croissant-Rouge arabe syrien, pour soulager des millions de Syriens affectés par la guerre. Ces progrès ne doivent cependant pas occulter le fait que l'objectif d'atteindre 1,1 million de personnes que s'était fixé l'ONU n'a pas été atteint en raison des violences et des lenteurs administratives. Aussi, invitons-nous le Gouvernement à œuvrer pour que son objectif de 1,2 million de personnes en juillet puisse être atteint.

Il convient, en particulier, de parvenir à des autorisations permanentes au profit des Nations Unies, car si de telles autorisations ont permis d'enregistrer des progrès en matière d'approvisionnement de l'aide au niveau des zones assiégées et d'accès difficile, le nombre de personnes vivant dans ces zones n'en a pas moins augmenté de 900 000, passant de 4,6 millions à 5,47 millions, principalement en raison des violences.

La poursuite des destructions d'infrastructures publiques telles que les marchés, les écoles et les hôpitaux, notamment au niveau des gouvernorats d'Alep et d'Edleb ne cesse de nous préoccuper. S'y ajoute l'accès erratique aux services sociaux de base, tels que l'électricité dans la ville, où près de 2 millions de personnes sont concernées. Dans ces conditions, les efforts louables de l'UNICEF, pour fournir plus de 3 millions de litres d'eau à des millions de personnes, sont à saluer.

Que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient éprouve des difficultés à se déployer au niveau du

camp de Yalda, à partir duquel Yarmouk est également alimenté, en faveur des réfugiés palestiniens, en raison des affrontements entre l'État islamique d'Iraq et du Levant et le Front Nosra, demeure pour nous une réelle source de préoccupation. Nous saluons les efforts de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'UNICEF, grâce auxquels 72 000 enfants ont été vaccinés, soit un taux de couverture de 53,6 %. Nous saisissons l'occasion pour nous enquérir de la situation des autres enfants non encore atteints, en raison des violences, dans les localités de Deir el-Zor et de Raqqa.

La délégation sénégalaise se félicite de l'excellente coopération dont continue de bénéficier le Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire des Nations Unies de la part des Gouvernements turc et jordanien. En pareille occasion, ma délégation voudrait rendre un hommage appuyé aux membres du personnel médical et humanitaire qui continuent, parfois au péril de leur vie, à assister le peuple syrien dans sa quête de paix et de dignité.

Enfin, la délégation sénégalaise voudrait réitérer sa conviction, partagée par tous, que seules les discussions politiques en cours à Genève, sous l'égide des Nations Unies, peuvent aider à mettre un terme à la tragédie humanitaire syrienne. C'est à cet engagement que nous invitons les protagonistes, avec les pays de la région, mais également avec le Groupe international de soutien pour la Syrie, en particulier ses coprésidents.

Après six débats publics consacrés à la dimension humanitaire et un débat public consacré à la dimension politique, le Conseil se doit de redoubler d'efforts pour aider à parvenir à une solution politique, comme nous nous le sommes assigné dans la résolution 2254 (2015), avec la date du 1er août prochain pour l'installation du processus transitoire. Les organisations terroristes sont en train de prospérer de façon inquiétante en Syrie, avec le risque grandissant de les voir mettre la main sur des substances pouvant servir d'armes de destruction massive. La contagion terroriste se propage et il est du devoir du Conseil de tout mettre en œuvre pour y mettre un terme.

**M. Lucas** (Angola) (*parle anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Stephen O'Brien, de son exposé sur la situation humanitaire extrêmement préoccupante qui règne en Syrie.

Malheureusement, le conflit en Syrie se poursuit, alors que les parties continuent de faire fi de leurs obligations découlant du droit international humanitaire et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. C'est une guerre insensée qui a des effets disproportionnés sur la population civile.

Après un brève accalmie, marquée par une cessation partielle des hostilités et l'amélioration de l'accès humanitaire, nous sommes aujourd'hui témoins d'une escalade de la violence à l'intérieur et autour de la ville d'Alep, et des centaines de milliers de personnes sont prises au piège à cause des combats et n'ont pas accès à une assistance de base. Alors que le Conseil de sécurité tente de faire pression en vue de la cessation des hostilités et de la reprise des négociations, les parties sur le terrain continuent de se battre pour obtenir un avantage militaire. La fermeture de la dernière route d'accès au secteur est d'Alep, qui a empêché l'acheminement de l'aide humanitaire à tous les civils, n'est que la dernière illustration d'un mépris total pour les résolutions du Conseil et le droit international humanitaire.

Même si nous appuyons pleinement les organismes humanitaires dans leurs efforts en vue de garantir l'accès de ceux qui apportent une assistance vitale, telle que vivres, fournitures médicales et carburant, à toutes les zones assiégées et difficiles d'accès, la récente escalade des combats entre les forces gouvernementales et les groupes armés non étatiques devrait nous amener à nous demander où ces groupes armés non étatiques se procurent leurs armes et ressources. Un sujet qui est à peine évoqué dans nos discussions est que l'on ne demande pas aux parties prenantes régionales et internationales de rendre des comptes pour la fourniture des moyens qui font que cette guerre sanglante perdure. Paradoxalement, l'aide humanitaire est bloquée, ou il est difficile de la faire parvenir à ceux qui en ont besoin, alors que les moyens de faire la guerre continuent de parvenir aux parties au conflit.

Pour terminer, nous exhortons les parties à reprendre les négociations pour trouver une solution politique à cette guerre sanglante et garantir aux organismes humanitaires un accès inconditionnel, sûr et sans entrave à tous ceux qui ont besoin d'aide. Nous condamnons les frappes et les bombardements effectués dans l'est et l'ouest d'Alep au cours des dernières semaines, qui ont fait de nombreux morts et blessés, dont beaucoup d'enfants, et ont détruit des hôpitaux et d'autres infrastructures civiles essentielles. Tout en appuyant l'instauration d'une nouvelle pause humanitaire, comme l'a demandé le Secrétaire général, pour permettre aux organismes humanitaires d'atteindre les personnes qui ont désespérément besoin de nourriture et d'eau, entre

autres nécessités élémentaires, nous soulignons que la prolifération des groupes terroristes et d'autres groupes armés non étatiques constitue une menace dangereuse, non seulement pour la Syrie, mais également pour l'ensemble de la région. Le Conseil de sécurité et le Groupe international de soutien pour la Syrie doivent intensifier leurs efforts, en concertation, pour enrayer l'afflux d'armes vers la Syrie et lutter conjointement contre la menace croissante du radicalisme et du terrorisme.

**M. Ibrahim** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Stephen O'Brien, de son exposé, qui a fait surgir dans la salle du Conseil de sécurité la macabre réalité des zones assiégées et des terribles souffrances que connaissent les populations de ces zones. Cela a poussé ma délégation et moi-même à demander la parole pour y réagir.

Ce mois-ci, nous attendions avec impatience la suite des événements lorsque les autorités syriennes ont accordé à l'ONU l'autorisation nécessaire pour que son programme humanitaire puisse avoir un accès partiel ou total à 34 des 35 zones assiégées et difficiles d'accès. Nous avions de grands espoirs en pensant qu'il s'agissait d'une évolution positive faisant fond sur les progrès réalisés après la date butoir du 1er juin fixée par le Groupe international de soutien pour la Syrie et que cela donnerait lieu à un accès plus régulier à toutes les zones assiégées et difficiles d'accès. L'espoir que nous avions au début du mois n'a pas tardé à faiblir, suite aux informations inquiétantes selon lesquelles près de 300 000 personnes dans l'est d'Alep n'avaient plus accès à l'aide humanitaire, ce qui a entraîné des morts et un combat incessant contre la faim.

La fermeture de la route du Castello, il y a plus d'une semaine, a effectivement empêché l'acheminement de l'aide humanitaire et les déplacements des civils. En outre, nous notons avec une vive préoccupation que les civils pris au piège sont soumis à des bombardements intenses, suite à l'escalade de la violence à Alep. Nous constatons avec horreur que le nombre de victimes et de morts parmi les civils continue d'augmenter, et que les hôpitaux et autres installations médicales continuent d'être pris pour cible et détruits. Les attaques et les frappes aériennes aveugles à Alep ont notamment fait près d'une centaine de morts parmi les civils, suite aux bombardements de mardi dernier. Nous nous félicitons de l'engagement pris d'enquêter sur cet incident déplorable.

Même si nous sommes conscients de l'importance que revêt la lutte contre les groupes terroristes en Syrie, ces attaques ne doivent pas être menées au détriment des civils.

En cette conjoncture cruciale, une trêve humanitaire doit sérieusement être envisagée. La décapitation révoltante d'un garçon palestinien de 12 ans à Alep la semaine dernière, qui aurait été le fait de membres de l'opposition modérée, met en lumière la situation très difficile des enfants dans cette ville. Outre les plus de 200 enfants tués la semaine dernière à Manbej, l'UNICEF a rapporté que 35 000 autres enfants sont pris au piège dans la région. Il convient en priorité de permettre aux civils – et en particulier aux enfants – de quitter leurs foyers pour trouver la sécurité. Les crimes innommables dont ils sont victimes doivent cesser. Le Conseil de sécurité vient tout juste de déclarer sa satisfaction face à la démarche adoptée par le Gouvernement iraquien, qui consiste à déclarer une trêve dans le combat contre l'État islamique d'Iraq et du Levant à Fallouja, afin de faciliter le libre passage de civils à l'abri des mortiers et des missiles. Il convient d'appliquer les mêmes normes à Alep. Nous devons accélérer le processus politique, lever les sièges et mettre fin à ce carnage. Tout retard ne ferait que provoquer davantage de morts et intensifier encore l'effet déshumanisant des souffrances.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une déclaration à titre national.

Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. O'Brien, de son exposé détaillé. Le Japon se déclare très préoccupé devant la situation de plus en plus désespérée qui règne en Syrie. Il est intolérable que l'est d'Alep, Manbej et quelques autres localités semblent devoir bientôt être ajoutés à la liste des zones assiégées. Nous sommes déçus que le plan d'accès humanitaire pour le mois de juillet ait été, à ce jour, mal appliqué. Nous louons les énormes efforts déployés par les Nations Unies, des organisations humanitaires comme le Comité international de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge arabe syrien, et les coprésidents du Groupe international de soutien pour la Syrie (GISS) pour assurer l'accès aux zones assiégées et difficiles à atteindre.

Entretemps, il est manifeste que l'intensification des frappes aériennes et des combats terrestres entravent et retardent un accès humanitaire durable. M. O'Brien nous a rappelé à quel point il importe que nous appliquions nos propres résolutions, en particulier la résolution 2286 (2016) qui porte sur la protection

des civils et des personnels et centres médicaux. Cette résolution ne porte pas sur une zone de conflit spécifique, mais la Syrie est l'un des lieux où une protection de ce type est absolument requise. À cet égard, les efforts déployés actuellement par les États-Unis et la Russie pour étendre l'accord de cessation des hostilités à des foyers de tension tels que l'est d'Alep revêtent une importance critique.

Même un cessez-le-feu temporaire permettrait aux Nations Unies et aux organismes humanitaires d'accéder aux Syriens qui attendent désespérément les convois interinstitutions. Le Japon appuie pleinement la proposition de M. O'Brien d'instaurer chaque semaine une cessation des hostilités de 48 heures pour garantir un accès humanitaire aux convois interinstitutions des Nations Unies.Pour terminer, je voudrais déclarer que le Japon, avec les autres membres du Conseil et du GISS, continuera d'appuyer un règlement politique durable et d'y œuvrer.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une déclaration supplémentaire.

**M. Churkin** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je veux simplement faire deux ou trois brèves observations.

Premièrement, j'aborderai la réponse donnée par ma collègue américaine à ma question concernant le bombardement dans le nord de la Syrie, qui, d'après la presse, a tué de nombreux civils. Je ne cacherai pas ma surprise face à ce qu'elle a dit au sujet des enquêtes, qui seraient menées sur la base d'informations émanant de groupes de la société civile. Donc il n'y aurait pas de drones américains, pas de Forces spéciales en Syrie, pas de forces spéciales de la coalition, pas de satellites des États-Unis dotés de capacités de renseignement, pas d'enregistrements vidéo auxquels tous les bombardiers modernes procèdent quand ils atteignent une cible. Je ne peux pas vraiment croire que les capacités militaires des alliés soient aussi mal en point. Cette référence aux organisations de la société civile me fait croire que l'on ne connaîtra jamais vraiment la vérité et que l'on va tenter encore une fois de l'enterrer.

S'agissant de l'affirmation de M$^{me}$ Power que la Russie ne reconnaît jamais les faits ni ne lance d'enquêtes, je voudrais rappeler que chaque fois que des insinuations ont été faites nous concernant, elle s'est empressée d'en parler à très haute voix au Conseil de sécurité, sans même attendre de confirmation. De fait, des enquêtes ont été lancées immédiatement, le jour même ou le lendemain, lors de nos réunions d'information avec le Ministère russe de la défense, lesquelles ont démontré le caractère infondé des insinuations faites durant cette guerre de propagande autour de la Syrie. J'espère réellement que les membres de la coalition dirigée par les États-Unis feront montre du même esprit d'ouverture.

J'en viens enfin à ma dernière observation, d'ordre général. Je ne sais pas si c'est un hasard ou si c'est peut-être délibéré, mais, au Conseil de sécurité, nous nous enferrons de plus en plus dans des détails concrets. Nous devons dire que ces détails sont abordés par deux groupes à Genève : le Groupe de travail humanitaire et le Groupe de travail sur le cessez-le-feu. Mais le Conseil de sécurité est, après tout, un organe politique, or nous entrons constamment dans des digressions au sujet d'Alep, de la route du Castello, et de beaucoup d'autres choses. Nous pouvons en discuter, bien sûr, mais ce que je veux dire, c'est que nous ne devons pas perdre de vue l'essentiel, à savoir les causes profondes de la tragédie syrienne, et comment elle a commencé.

Tout a commencé par une tentative visant à renverser un Gouvernement légitime. À ce moment-là, l'idée d'utiliser des terroristes à cette fin ne paraissait pas si mauvaise, mais on a fini par comprendre que ces terroristes pouvaient s'emparer du pouvoir, comme ce fut le cas en Iraq. Puis on a commis une autre énorme erreur : on a équipé les groupes d'opposition dite modérée, qui étaient supposés se battre non pas avec le Gouvernement mais avec les terroristes. Or ces groupes ont été vaincus et ont rejoint le camp du Front el-Nosra et d'autres terroristes, avec les armes qui leur avaient été fournies par les partisans occidentaux de ce programme fou.

Alors, comme nous l'avons dit souvent, si la frontière syrienne avait été fermée aux convois militaires et la route du Castello, ouverte seulement aux convois humanitaires, nous ne serions pas confrontés à la situation que connaît actuellement Alep. Si les États-Unis avaient tenu les promesses qu'ils font depuis un an et demi, de séparer le Front el-Nosra de l'opposition dite modérée, nous ne serions pas confrontés à la situation qui règne dans l'est d'Alep et quelques autres régions de la Syrie.

En dépit de ces critiques de notre part, que je n'ai pas pu éviter, je tiens à confirmer que nous continuons de coopérer avec nos collègues des États-Unis au sein du Groupe international de soutien pour la Syrie, dont

nous sommes les coprésidents. Il s'agit d'un travail très tendu et très difficile mais je crois que nous pourrons bientôt renforcer les capacités de la communauté internationale pour lutter contre le Front el-Nosra et les autres organisations terroristes, de manière à améliorer radicalement la situation humanitaire en Syrie et à faire en sorte que les pourparlers politiques reprennent, reprise dont nous espérons qu'elle se produira rapidement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : La représentante des États-Unis a demandé la parole.

**Mme Power** (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je ne veux répondre que par quelques mots.

Premièrement, il serait très utile, je crois, que la Fédération de Russie distribue au Conseil les conclusions de ses enquêtes. Personnellement, étant très préoccupée par les frappes russes, en particulier sur les hôpitaux d'Alep et dans d'autres secteurs, que le régime syrien a décidé de poursuivre pendant la cessation des hostilités, nous accueillerions très favorablement les conclusions de ces enquêtes, mais nous serions également curieux de savoir si la Russie a jamais dans ces enquêtes pris acte du fait que, dans le théâtre d'opérations syrien, ses frappes ont touché des civils. Il serait très utile de partager cette information avec nous.

Le deuxième point est, je crois, plus fondamental, et a trait à l'un des points qui ont, me semble-t-il, généré de profondes dissensions autour du conflit en Syrie. Fondamentalement, lorsque l'on met ensemble ceux qui se ressemblent et ceux qui sont différents, lorsque l'on met ensemble les parties à l'accord sur la cessation des hostilités et celles qui ont rejeté la cessation des hostilités, lorsque l'on met ensemble les civils et le Front el-Nosra et l'État islamique d'Iraq et du Levant, et lorsque l'on cible tous ceux que l'on a mis ensemble avec les groupes terroristes, non seulement l'on tue des civils innocents qui ne faisaient que vaquer à leurs occupations et qui ne le méritaient pas – ce qui s'est déjà beaucoup produit et ce le régime pratique depuis le début du conflit –, mais on sème également les graines de nouveaux conflits, on crée plus de terroristes, on prolonge un conflit qui dure depuis longtemps et a déjà causé beaucoup trop de souffrances. Donc, du point de vue de la paix et de la sécurité, une raison majeure de faire la distinction entre les parties à la cessation des hostilités et les groupes terroristes, entre les combattants terroristes et les civils qui se trouvent pris au piège autour d'eux, est de sauver des vies innocentes et de promouvoir la paix et la sécurité.

Troisièmement, comme je l'ai dit dans ma déclaration, nous nous sommes profondément investis dans cet effort des États-Unis et de la Russie destiné à ramener la paix en Syrie. Je pense qu'il est juste de dire que, dans les premiers jours de cet effort, nous en avons vu les retombées matérielles, ainsi que les bienfaits notables sur certaines populations en Syrie. Nous avons pu voir s'accroître l'accès aux zones assiégées plus que jamais auparavant. Chacune des zones assiégées, comme je l'ai relevé dans mes observations, a maintenant été atteinte, et certains endroits, par un seul convoi.

Nous avons vu se réduire la violence, ce qui a apporté un immense soulagement aux habitants de certaines zones de Syrie qui ont pu bénéficier de cette réduction, au milieu d'horribles violences, mais soyons réalistes : la description liminaire donnée par l'Ambassadeur de Russie au début de son propos ne correspond pas à une description de la Syrie. C'est peut-être une description d'un certain type de Syrie Potemkine, mais Alep brûle. Alep est assiégée. Le seul lien vital dont disposent la ville et ses quelque 300 000 habitants a été coupé par ce régime, qu'appuie cet autre régime. Nous nous sommes profondément investis dans la réalisation de ce travail mais nous devons voir finir le siège d'Alep et rétablir l'accès, sans quoi toutes nos bonnes intentions seront vaines et ce conflit continuera, tout comme la menace terroriste, qui en découle, et l'afflux de réfugiés, avec ce que cela implique pour les pays voisins, l'Europe et tout l'ordre mondial.

Commençons par Alep, redressons la situation à Alep, sauvons la population, et continuons d'investir dans le type de coopération nécessaire pour mettre fin au conflit. Une partie de cette coopération implique d'opérer une distinction entre les acteurs terroristes et ceux qui sont prêts à cibler délibérément les civils, comme le fait le régime, et, d'autre part, ceux qui ne le font pas.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**M. Churkin** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je ne suis pas d'accord avec un certain nombre d'observations formulées par Mme Power, mais je tiens juste à faire observer qu'elle a tout à fait raison quand elle dit qu'il faut faire la distinction entre la prétendue opposition modérée et le Front el-Nosra, ce qui est exactement ce que nous disons. Quant au reste, je ne poursuivrai pas la polémique afin de terminer ce débat

sur une note positive, d'autant que je tiens à entendre notre collègue le Représentant permanent de la Syrie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

**M. Ja'afari** (Syrie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, de la convocation de la présente séance et de l'occasion qui nous est ainsi donnée d'écouter l'avis des membres du Conseil de sécurité, ce format public permettant l'échange de vues et l'écoute des positions des différents pays, telles qu'en elles-mêmes, sur la réalité de ce qui se passe dans mon pays, la Syrie. À cet égard, je voudrais faire part ici de quelques observations sur le sujet à l'examen aujourd'hui.

Le Conseil de sécurité s'est réuni aujourd'hui pour examiner le vingt-huitième rapport du Secrétaire général sur la situation humanitaire en Syrie (S/2016/631). Le Conseil de sécurité avait déjà adopté quatre résolutions sur la question depuis le début de ce que l'on appelait alors une « crise humanitaire ». Il s'agit des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015). Mais nous ne sommes pas parvenus aux progrès escomptés pour améliorer la situation humanitaire en Syrie. Ainsi, les Syriens sont en droit de se demander quelles sont les raisons qui expliquent que leurs souffrances ne sont toujours pas terminées, après cinq années et demie de la guerre terroriste internationale que livrent les gouvernements de certains États, y compris au sein du Conseil, contre mon pays, la Syrie. S. E. l'Ambassadeur d'Angola avait tellement raison quand il s'est demandé pourquoi on ne demandait pas des comptes aux parties prenantes sur le plan régional et international en ce qui concerne leurs responsabilités dans la poursuite de la crise humanitaire et de la guerre terroriste internationale contre mon pays. Il s'agit là en effet d'une question centrale, charnière, d'importance vitale.

On ne saurait mettre un terme définitif à la souffrance des Syriens en prolongeant, justement, cette souffrance à l'infini, ou en faisant de cette souffrance l'otage du chantage politique que cherchent à exercer certaines capitales en donnant au peuple syrien le choix entre la peste et le choléra, c'est-à-dire en le forçant à choisir entre le terrorisme actuel et l'abandon de son pays à l'anarchie. En outre, on ne saurait mettre un terme à cette souffrance en établissant des dizaines de rapports, en tenant des séances périodiques, des conférences spectacles, et pas davantage en apportant une aide humanitaire à telle région ou à telle autre, quelque importante que soit cette aide humanitaire, dont nous sommes reconnaissants, et qui doit au demeurant être fournie, avec la collaboration du Gouvernement syrien, à toutes les régions. On ne saurait mettre un terme à cette souffrance quand l'on détruit – comme le font les soi-disant forces de la coalition – des silos de céréales, des installations électriques, ou des centrales électriques qui ont coûté au peuple syrien des montants et des efforts que rien ne saurait compenser; on ne peut le faire en faisant peu de cas de la géographie de l'effusion du sang syrien, ni en formant des alliances douteuses censées viser à éliminer le terrorisme. Mais c'est par une lutte sérieuse contre le terrorisme que l'on doit agir, à l'instar de la lutte que livre le Gouvernement syrien, en coopération avec la Fédération de Russie et d'autres pays amis, dont l'intervention, à la demande officielle du Gouvernement syrien, a contribué à l'amélioration de la situation humanitaire dans un certain nombre de régions syriennes.

La solution est connue de tous, de M. O'Brien comme des membres du Conseil. Elle consiste à remédier aux causes profondes de la crise imposée au peuple syrien. Car il s'agit bel et bien d'une crise imposée au peuple syrien, et non créée par lui. D'aucuns, au sein de cet auguste Conseil, continuent de refuser de se rendre à l'évidence en fermant délibérément les yeux sur la cause véritable de la crise humanitaire en Syrie et de l'exacerbation de cette crise, en fermant également les yeux sur les raisons qui ont poussé un grand nombre de Syriens à trouver refuge dans les zones contrôlées par l'État ou dans d'autres pays. Nous l'avons déjà dit : le terrorisme est la cause principale de cette crise.

Comme je l'avais déclaré au début de cette crise au Conseil, Alep n'avait connu, au cours de la première année et demie de conflit, aucune activité terroriste. Nous avions exhorté la communauté internationale à aider le Gouvernement syrien à faire pression sur le Gouvernement turc pour qu'il ferme les frontières afin d'empêcher l'arrivée des terroristes à Alep. Mais cet appel est resté sans réponse. Et c'est ainsi que des vagues de dizaines de milliers de terroristes génétiquement modifiés ont déferlé de tous les pays du monde sur notre pays, pour constituer ce qu'il convient désormais d'appeler « opposition modérée », ou « groupes armés non étatiques », groupes qui ont fait ce qu'ils ont fait aux habitants d'Alep.

À ceux qui ont évoqué la route du Castello, je dis que le Gouvernement syrien n'a pas fermé cette route, et

qu'il s'efforce au contraire de l'ouvrir et de la libérer des groupes terroristes qui s'en servent pour bloquer l'accès humanitaire à Alep et à Edleb; il s'efforce d'empêcher l'arrivée de terroristes venant de Turquie par la route.

C'est le terrorisme qui est la cause principale du conflit syrien; en outre, les mesures coercitives unilatérales, qui ont paralysé la vie économique, sont une autre cause de cette crise humanitaire dans mon pays. Par conséquent, la solution durable consisterait à lutter contre le terrorisme par la mise en œuvre des résolutions adoptées par le Conseil, en coordination et en coopération totales avec le Gouvernement syrien, loin de toute politique de deux poids, deux mesures et de l'hypocrisie dont certains font preuve dans la lutte contre le terrorisme, et loin des tentatives cherchant à faire de la Syrie un aimant qui attirerait les terroristes.

Il y a quelques minutes, la représentante des États-Unis a évoqué le crime perpétré contre un jeune réfugié palestinien par les membres du Bataillon Noureddine Zanki, un groupe d'origine turque. Mais elle a qualifié ceux qui ont égorgé cet enfant de « combattants rebelles » et non de terroristes. Il en va de même pour d'autres groupes terroristes tels que l'Armée de l'islam, l'Armée de la conquête et d'autres. Il faut que la Turquie, le Qatar et l'Arabie saoudite ainsi que d'autres États connus cessent de soutenir les groupes terroristes armés qui commettent des actes effroyables dans certains villages syriens, dont ils utilisent la population comme boucliers humains.

Il faut également cesser de légitimer les pratiques de ces groupes terroristes armés en Syrie en qualifiant ces groupes d'« opposition armée modérée » ou de « groupes armés non étatiques ». Toutes ces appellations sont neutres et sont incompatibles avec les dispositions des résolutions du Conseil relatives à la lutte contre le terrorisme. Le fait de ne pas nommer le terrorisme par son nom envoie un message erroné à des centaines de groupuscules terroristes selon lequel leur terrorisme serait légitime tant qu'il consiste à défier l'autorité du Gouvernement syrien, à détruire l'infrastructure et les institutions syriennes, ouvrant ainsi largement la voie à de nouvelles pertes humaines et matérielles.

Les avions français ont bombardé récemment le village de Toukhan, situé dans la province d'Edleb, tuant 164 personnes qui avaient été prises en otage et utilisées comme boucliers humains par Daech. Mais Daech et ses commanditaires lorsqu'ils ont entendu le Président français prétendre se venger en Syrie de ce qui s'est produit à Nice ont donné l'ordre à leurs combattants d'évacuer le village. Les combattants de Daech avaient donc quitté ce village quelques heures avant le bombardement français. L'aviation française a malgré tout bombardé le village, y faisant deux fois plus de victimes qu'à Nice. Le Président français a voulu se venger de ce qui s'est passé à Nice en tuant 164 civils dans le village syrien de Toukhan. Qui utilisait les habitants de ce village comme boucliers humains? Daech. Et qui a tué des civils, sous prétexte de se venger de Daech? L'aviation française. Et, il en va de même pour l'aviation des États-Unis.

Nous avons d'ailleurs donné des dizaines d'autres exemples que nous avons communiqués par les voies officielles. Je ne suis pas aussi doué pour énumérer des noms que la représentante des États-Unis, car il me faudrait des semaines pour citer les noms des victimes des attaques des groupes terroristes en Syrie. Pourquoi ne qualifie-t-on pas les auteurs des attaques contre Le Bataclan et *Charlie Hebdo* en France, des attentats à San Bernardino, à Munich et au Bangladesh d'« opposition armée »? Pourquoi appelle-t-on le terrorisme en Syrie « opposition modérée » alors qu'ailleurs ces attaques sont qualifiées d'« actes terroristes perpétrés par des terroristes »? Le terrorisme c'est le terrorisme. Il n'y a pas de terrorisme halal, légitime, d'un côté, et de terrorisme non légitime, de l'autre. Ce sont nous les Syriens qui pâtissons du terrorisme. C'est notre peuple qui en souffre.

Preuve de ce que j'avance, il y a quelques jours, les terroristes du Bataillon Noureddine Zanki ont égorgé de sang-froid un enfant palestinien réfugié d'à peine 12 ans. Il a été décapité d'une manière qui fait froid dans le dos. Cette organisation est classée par les gouvernements de certains États parmi l'opposition armée modérée. Ces mêmes gouvernements soutiennent cette organisation en lui fournissant des fonds, des armes et une couverture médiatique depuis la fin de l'année 2011. Les pratiques de cette organisation terroriste ne diffèrent pas de celles d'autres organisations terroristes similaires que certains, au Conseil et en-dehors, aiment à qualifier d'« opposition armée modérée ». Je pense notamment à l'Armée de l'islam, à Ahrar el-Cham, à l'Armée Muhammad Abu Ubaydah al-Muhajir, à Liwa el-Taouhid, à la Brigade des martyrs de Badr, à la Brigade des moujahidin, au Front islamique, à l'Armée de la conquête, au Parti islamique du Turkestan, à la Brigade Sultan Mourad et à d'autres encore.

Ces entités sont qualifiées d'« opposition modérée », alors qu'en fait on a créé des monstres

cannibales dont le passe-temps favori est de se prendre en photo avec la tête décapitée de leurs victimes innocentes, de pousser des personnes vivantes du haut des immeubles, de brûler vives leurs victimes à Alep et ailleurs. Nous ne connaîtrons jamais les noms des milliers de femmes et d'enfants qui ont été enlevés à Lattaquié, Hama et Homs. Autant de visions d'horreur que les Syriens ne pardonneront jamais. Ce sont là des crimes innommables contre l'humanité et il n'est point besoin d'enquêteurs, de preuves ou de chiens policiers pour en identifier les auteurs.

Comment expliquer ou admettre que certains membres du Conseil, qui prétendent porter l'étendard de la protection des droits de l'homme et de l'état de droit, continuent de refuser d'inclure ces groupes sur les listes relatives aux groupes terroristes, alors qu'ils savent pertinemment qu'en agissant ainsi ils donnent à ces groupes un blanc-seing pour continuer à tuer et à égorger. Un tel refus témoigne d'un manque de sérieux dans la lutte contre le terrorisme, qui est en fait utilisée comme arme politique pour exercer des pressions sur le Gouvernement syrien. Le Gouvernement syrien accomplit son devoir constitutionnel en matière de protection de ses citoyens et de lutte contre le terrorisme.

Mais nous ne pouvons le faire seuls seuls. Nous avons besoin de l'appui du Conseil, et nous avons besoin qu'il comprenne l'ampleur de la menace que représente le terrorisme en Syrie, dans la région et dans le monde entier. Cette menace commence à toucher tous les membres du Conseil sur leurs territoires. Je suis fermement convaincu que les citoyens des pays qui ont été envahis par cette vague d'actes terroristes peuvent légitimement se demander quelles sont les raisons qui poussent leurs gouvernements à fermer les yeux sur les déplacements de ceux de leurs ressortissants qui se rendent en Syrie pour commettre desactes terroristes et ensuite retourner dans leur pays pour continuer de faire régner cette terreur.

Parler de la lutte contre le terrorisme et de la levée des mesures coercitives unilatérales m'amène à la deuxième mesure qu'il faut prendre pour régler la crise humanitaire, à savoir l'appui à un règlement politique, car la lutte contre le terrorisme ne peut que contribuer à l'efficacité de cette solution. La solution doit garantir le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie, comme l'affirment toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur la Syrie. Le peuple syrien ne souffrira pas que lui arrive une autre version de ce qui s'est produit en Libye, en Iraq, en Somalie, au Soudan, en Afghanistan et dans d'autres pays. De plus, cela est conforme aux dispositions de la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international, afin que les abus et les exactions qui vont à l'encontre de ces principes ne se répètent pas, comme ce fut le cas en Iraq, en Libye et ailleurs.

À cet égard, le Gouvernement de mon pays a lu avec beaucoup d'intérêt la déclaration publiée à l'issue de la visite effectuée par le Secrétaire d'État des États-Unis à Moscou le 15 juillet. Dans cette déclaration, les deux parties, russe et américaine, affirment la nécessité de lutter contre le terrorisme fomenté par Daech et le Front el-Nosra. La République arabe syrienne, qui est à l'avant-garde de la lutte contre ce fléau mondial, se félicite de cette déclaration, tout en réaffirmant sa volonté de trouver une solution politique à la crise syrienne qui réponde aux aspirations du peuple syrien et obtienne son assentiment. Nous sommes disposés à poursuivre le dialogue syro-syrien sans conditions préalables, dans l'espoir que ce dialogue aboutira à une solution globale qui soit élaborée par les Syriens eux-mêms, sans ingérence extérieure et avec l'appui de l'ONU et de la communauté internationale.

Je réaffirme que le Gouvernement syrien apprécie pleinement son obligation et sa responsabilité d'atténuer les souffrances humanitaires du peuple syrien, tout comme notre volonté de prendre toutes les mesures nécessaires à l'échelle nationale pour atteindre cet objectif. Nous continuerons de coopérer avec l'ONU en facilitant sa mission, mais cette coopération ne peut pas être à sens unique. L'ONU doit, en contrepartie, coopérer avec le Gouvernement syrien et coordonner son action avec celle du Gouvernement en ce qui concerne les diverses questions humanitaires, plutôt que de s'en prendre a priori à la Syrie et de la critiquer, ce qui ne donnera aucun résultat positif.

L'ONU et les organisations internationales actives en Syrie ne seraient pas parvenues, depuis cinq ans que dure la crise, à réaliser ce qu'elles ont réalisé en matière d'acheminement d'une aide humanitaire vers des millions de Syriens, chaque mois, sans la coopération, la facilitation et la protection assurées par le Gouvernement syrien. Il ne s'agit pas là d'une faveur que nous leur faisons tant que les populations syriennes dans le besoin bénéficient de cette aide et que la distribution de l'aide s'effectue dans le respect de la souveraineté de mon pays et en conformité avec les dispositions de la résolution 46/182 de l'Assemblée

générale, qui a créé le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

À cet égard, je voudrais rappeler ce qu'a déclaré à Marrakech, le 12 décembre 2012, l'ancien Ministre des affaires étrangères français, M. Fabius, lorsqu'il s'est agi de créer de toutes pièces une opposition :

(*l'orateur poursuit en français*)

> « Les djihadistes français font du bon boulot en Syrie ».

(*l'orateur reprend en arabe*)

Le Ministre français de l'intérieur, aujourd'hui Premier Ministre, a de son côté affirmé,

(*l'orateur poursuit en français*)

> « Je ne peux rien faire pour prévenir les djihadistes français d'aller en Syrie ».

(*l'orateur reprend en arabe*)

Lorsque le terrorisme djihadiste français s'est retourné sur la France, à Nice, au Bataclan et contre *Charlie Hebdo*, le Président français s'est vengé de ce qui s'est passé en France en bombardant le village de Manbej, tuant 164 civils syriens.

J'ai encore beaucoup de choses à dire, mais faute de temps, je m'abstiendrai.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. O'Brien, pour qu'il réponde aux observations et aux questions.

**M. O'Brien** (*parle en anglais*) : Je serai bref. Je souhaite simplement répondre à certaines questions qui ont été posées et j'en resterai là.

En particulier, le représentant de l'Espagne m'a demandé de donner davantage de détails sur le problème de la route du Castello, et, comme je l'ai souligné dans ma déclaration, l'est d'Alep est actuellement confronté à un grave risque de siège, et un siège dans l'est d'Alep ajouterait un quart de million de personnes au nombre de civils qui vivent en situation de siège, portant ce nombre à près d'un million de personnes. Pour empêcher que cela se produise, depuis le 7 juillet, la circulation de civils et d'articles humanitaires et commerciaux à destination et en provenance de l'est d'Alep a été interrompue, comme le Conseil le sait, et nous devons repositionner des stocks de vivres qui dureront au moins un mois à l'intention des 150 000 personnes qui ont besoin d'une aide alimentaire dans l'est d'Alep.

Les fournitures médicales de base, à l'exception des produits anesthésiants et du matériel chirurgical, devraient durer quatre à cinq mois, tant que l'eau continuera d'être pompée. La station de pompage qui approvisionne l'ensemble de la ville d'Alep est située dans l'est d'Alep. Nous avons donc tenté d'ouvrir une voie d'accès au travers des lignes de conflit par l'intermédiaire de notre centre des Nations Unies situé dans l'ouest d'Alep, zone contrôlée par le Gouvernement. Comme l'a souligné un autre représentant, une circulation limitée s'effectue entre l'est et l'ouest. Une demande a été ajoutée au plan de convois pour le mois de juillet et a été approuvée par les autorités syriennes. Nous n'avons cependant pas encore été en mesure d'effectuer le déplacement pour des raisons de sécurité. La question de la route du Castello se pose donc à un moment crucial, comme le montre clairement le fait que nous demandons l'instauration d'une pause humanitaire hebdomadaire de 48 heures. Parce que la route du Castello est maintenant en si mauvais état, elle ne peut être empruntée par de gros camions, ceux-ci doivent être très petits, ce qui fait que pour acheminer les quantités nécessaires, nous avons besoin de davantage de temps pour que les camions supplémentaires aient le temps de faire le trajet aller et de repartir une fois leurs livraisons effectuées. C'est pourquoi la question de la route du Castello s'est posée à un moment crucial et pourquoi les éclaircissements demandés sont capitaux.

Le représentant du Royaume-Uni m'a également posé une question en ce qui concerne le fait que l'ONU prévoit de poursuivre les livraisons par air dans les zones assiégées. Il est bien connu que l'ONU utilise divers moyens logistiques pour fournir une assistance aux populations dans le besoin en Syrie, et ce par tous les moyens possibles, que ce soit par voie terrestre, maritime ou aérienne. Le Programme alimentaire mondial, comme cela a déjà été souligné, a élaboré des plans concrets pour effectuer des largages et établir des ponts aériens vers d'autres zones, ce qui permet aux membres du Groupe international de soutien pour la Syrie de se tenir au courant des conditions à remplir à cette fin.

Le Programme alimentaire mondial a indiqué que le consentement du Gouvernement syrien et les garanties de sécurité offertes par toutes les parties seraient une condition préalable; en tout cas, c'est une condition préalable pour les civils chargés d'effectuer ces opérations aériennes. Nous continuons donc de planifier les largages et les ponts aériens, comme nous le disons depuis le début, mais l'accès terrestre reste la priorité.

Il est le plus sûr; il est de loin le moins onéreux quand on se place au point de vue des ressources financières nécessaires pour effectuer les livraisons de vivres et d'articles non alimentaires vers les populations qui ont besoin d'une aide humanitaire, et donc le plus efficace. Il faut environ six semaines de rotations quotidiennes par hélicoptère pour transporter une quantité équivalente de nourriture que celle qui a été acheminée en un seul convoi par la route de Damas à Al-Damir, le 1er juin, pour couvrir les besoins de 22 500 personnes. Par conséquent, jusqu'à ce que nous puissions accéder à toutes les zones assiégées par la route, toutes les possibilités restent ouvertes. Bien entendu, cela fait partie des discussions que nous avons avec les États Membres pour pouvoir utiliser les voies d'accès les plus efficaces. Cela dit, le projet de pont aérien demeure.

Je crois que le représentant de la Fédération de Russie a posé une question concernant la sûreté et la sécurité des déploiements de nuit. Le 29 juin, nous avons déployé un convoi à Irbin et à Zamalka. En raison de tout le processus de réception des lettres de facilitation, le chargement du convoi n'a pu se faire que dans l'après-midi. Par conséquent, même si nous devons veiller à la sûreté et à la sécurité de notre personnel et pouvoir compter sur toutes les parties pour qu'elles fassent de même, cet impératif doit s'appliquer de jour et de nuit. Toutefois, je voudrais renouveler mon appel pour que la priorité soit accordée aux déplacements diurnes. Je remercie une fois encore la Fédération de Russie de l'aide qu'elle nous a apportée récemment à cet égard. Cela nous permet non seulement de mieux évaluer les besoins, mais aussi d'accroître la sécurité des acheminements.

Le représentant de la Fédération de Russie m'a également posé une question ou, à tout le moins, exprimé sa crainte quant à une éventuelle partialité, s'agissant de savoir si l'ONU fournissait son assistance aux millions de personnes dans le besoin de manière totalement neutre et impartiale. Je voudrais l'assurer une fois de plus que, dans le cadre de toutes les modalités que nous déployons chaque mois, notre assistance est jugée purement sur la base de principes humanitaires, ce qu'il a reconnu, il me semble. L'aide est appréciée et prodiguée exclusivement en fonction des besoins. Les membres de notre personnel sont, à l'évidence, non seulement très consciencieux, mais aussi très professionnels; cela correspond à la démarche de l'ONU et, de fait, à celle de nos partenaires que d'être impartial, neutre et indépendant. C'est un principe profondément ancré, et que nous savons très bien, au niveau du travail humanitaire, que nous devons adopter et respecter, car c'est le passeport qui nous donnera les meilleures chances d'accès en toutes circonstances, maintenant, et à l'avenir.

Je voudrais répéter devant le Conseil que nous demandons à tous les membres de nous aider à garantir cet accès sur la base des besoins, car, comme cela a été démontré, ce n'est pas une question d'équivalence, bien qu'il y ait en ce moment beaucoup plus de personnes vivant dans les zones assiégées par le Gouvernement syrien que dans celles qui sont assiégées par les autres parties au conflit. Nous cherchons également à aider ceux qui sont assiégés à Fouaa et à Kefraya, dans le cadre de l'Accord de cessez-le-feu portant sur quatre localités, ainsi qu'à Deir el-Zor, où 110 000 personnes assiégées par l'État islamique d'Iraq et du Levant continuent d'avoir cruellement besoin d'aide humanitaire. Comme je l'ai dit, chacune des personnes ayant des besoins humanitaires n'est pas assimilée à un chiffre que l'on pourrait mettre en balance; chacune d'entre elles fait l'objet d'une évaluation, indépendamment de tout chiffre global. Une fois encore, notre évaluation se fait toujours en fonction des besoins.

Enfin, si je puis, je tiens à dire ma satisfaction face au fait que le large consensus qui se fait jour en faveur d'une pause humanitaire de 48 heures, en particulier dans l'est d'Alep, semble le fruit d'une prise de conscience de la pertinence, de la proportionnalité, de la nécessaire immédiateté et de l'urgence de cette décision. Il semble que le feu se situe entre orange et vert, si j'ose m'exprimer ainsi, au sein du Conseil de sécurité. Je voudrais dire combien ce serait significatif. Ce serait un véritable progrès, car ces pauses humanitaires dans les zones de combat actif où il y a un risque imminent de siège qui menace, comme nous l'avons entendu, de nombreuses centaines de milliers de personnes en sus de celles dont nous nous occupons déjà, nous permettraient d'aider les civils pris au piège derrière les lignes de front, lesquels pourraient obtenir des services vitaux auxquels ils n'ont tout simplement pas accès à l'heure actuelle.

C'est pourquoi, nous avons, réalistement, besoin d'au moins 72 heures de préavis afin de pouvoir acheminer l'aide aux localités concernées au cours des 48 heures d'accalmie. Mon équipe sur le terrain a élaboré une proposition, qui a été présentée la semaine dernière à l'équipe spéciale chargée des questions humanitaires du Groupe international de soutien pour la Syrie, en vue d'assurer, périodiquement et en toute sécurité, l'acheminement de l'aide humanitaire vers l'est d'Alep :

nous avons proposé une pause de 48 heures chaque milieu de semaine, c'est-à-dire huit jours par mois, afin que les acteurs transfrontières puissent acheminer l'aide à environ 250 000 personnes, dont 150 000 ont déjà besoin d'une aide alimentaire, et pour empêcher d'autres personnes d'être exposées aux mêmes risques. Cette pause reposerait sur le mécanisme de surveillance des Nations Unies qui existe déjà pour l'acheminement de l'aide depuis la Turquie. Comme je l'ai déjà dit dans ma réponse au représentant de l'Espagne, 48 heures sont nécessaires pour que l'on dispose de suffisamment de temps pour l'aller-retour des camions de plus faible tonnage que nous devons désormais utiliser sur la route du Castello, en raison de son mauvais état actuel, pour le transport de fournitures suffisantes sur une base régulière, et leur retour à vide. La pause proposée – et je pense que c'est un point important à mentionner – entraînerait également une composante d'évacuation sanitaire, pour que, non seulement nous puissions faire entrer des marchandises mais aussi faire partir des malades et des blessés. C'était un point central de mes observations initiales.

En ce qui concerne les opérations à travers les lignes de front, par opposition aux opérations transfrontières, le Gouvernement syrien a approuvé un convoi destiné à 60 000 civils, sur les 120 000 que nous avions demandés à l'ONU, dans l'est d'Alep au mois de juillet. Cet accord a été donné avant l'escalade observée à Alep. Une demande d'assistance accrue, je crois, sera présentée en tant que de besoin dans les mois à venir.

Je voulais simplement apporter cette précision pour que le Conseil soit pleinement conscient de ce que cela entraînerait si un consensus se dégageait sur ce point.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. O'Brien de ses précisions.

Le représentant de la République arabe syrienne a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration. Je la lui donne.

**M. Ja'afari** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je vous prie de m'excuser, Monsieur le Président, de prendre à nouveau la parole. Je ne serai pas long. Je voudrais faire part aux membres du Conseil de sécurité d'informations qui n'ont pas été abordées dans cette séance.

Premièrement, je regrette que nul n'ait mentionné le fait que les terroristes se trouvant dans la région du Ouadi Barada – dans la banlieue de Damas, près de Madaya, qui, comme certains membres le savent déjà, est assiégée, ou du moins, le dit-on – ont bombardé la principale source d'eau potable de la ville de Damas, qui alimente toute la ville. Cela signifie que les habitants de la capitale, Damas, soit 7 millions de civils, ont été privés d'eau potable, parce que l'opposition armée modérée génétiquement modifiée a fait sauter la principale source d'eau de la ville.

Deuxièmement, je tiens également à rappeler au Conseil que les terroristes de l'État islamique d'Iraq et du Levant ont brûlé vifs tous les membres d'une même famille sur une place publique – le père, la mère et une petite fille de 2 ans –, parce qu'ils essayaient de s'échapper de Raqqa. Personne n'a évoqué ce qui était arrivé à cette famille ni à la source d'eau de Ouadi Barad, pas même M. O'Brien.

En ce qui concerne, troisièmement, le bombardement d'Alep, certains parlent de frappes aériennes venant de l'est d'Alep et de l'ouest d'Alep. Toutefois, M. O'Brien n'a pas dit qui était à l'origine de ces frappes dans ces parties est et ouest de la ville. Ce sont les terroristes que nous combattons, les terroristes que l'alliance occidentale prétend combattre. Ce sont les terroristes qui passent la frontière turque, qui sont financés par les régimes corrompus du Golfe, l'Arabie saoudite et le Qatar. Ce sont ces terroristes qui bombardent Alep depuis l'est et l'ouest de la ville.

Nous espérons sincèrement que le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, lorsqu'il voudra parler des événements en Syrie et dira qu'il y a des bombardements, mentionnera qui est responsable de ces frappes. Plus de 100 personnes ont été tuées ou blessées hier rien qu'à Damas. Je vais envoyer au Conseil des lettres officielles contenant le nom des victimes, des dizaines de victimes, femmes et enfants, tuées à Damas, dans des restaurants et des parcs publics. Il en va de même pour la ville d'Alep. Nous demandons donc : qui sont les responsables? Pourquoi cela n'est-il pas dit?

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 12 h 40.*